



Procès-Verbal

*Assemblée Générale
Ordinaire*

de la F.F.B.S.Q.

le Samedi 5 Avril 2025

à BARCELONNE DU GERS

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR	2
PROJET PROCES-VERBAL.....	4
ANNEXES 1	15
<i>Feuilles d'Emargement</i>	
ANNEXES 2	18
<i>Interventions des Commissions Sportives nationales</i>	
ANNEXES 3	37
<i>Rapport Commission Ethique et déontologie</i>	
ANNEXES 4	39
<i>Comptes annuels du 31 décembre 2024 - BGH</i>	
ANNEXES 5	74
<i>Rapport du Commissaire aux Comptes</i>	
ANNEXES 6	79
<i>Rapport du Commissaire aux Comptes - Les conventions réglementées</i>	
ANNEXES 7	82
<i>Tableau des tarifs 2025 ou 2025-2026 des disciplines</i>	
ANNEXES 8	84
<i>Budget Prévisionnel 2024</i>	



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LE 5 Avril 2025 à BARCELONNE DU GERS

ORDRE DU JOUR

08h30 à 9h00 : Ouverture et enregistrement des représentants régionaux.

9h00 : Assemblée Générale Ordinaire

1/ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président.

2/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Mars 2024 à Nantes

⇒ **Vote 2** : Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi

3/ Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général.

⇒ **Vote 3** : Approbation du rapport moral et d'activités

4/ Intervention des Comités Nationaux.

5/ Rapport moral de la commission Ethique et Déontologie : Isabelle LE SCOUR

6/ Transfert du siège de la fédération

La F.F.B.S.Q. a son siège social à l'adresse suivante : Celui-ci peut être transféré dans une autre commune par délibération de l'Assemblée Générale. •Maison des Sports – 190, rue Isatis – 31670 LABÈGE

Nous proposons donc qu'une simple prise d'acte de la nouvelle adresse du siège social de la F.F.B.S.Q. •227 Rue Pierre Gilles de Gennes – 31670 LABÈGE

7/ Résolution relative à l'autorisation d'acquisition des locaux

⇒ **Vote 4** : L'Assemblée générale donne tous les pouvoirs au président de la FFBSQ Patrick HUNTER afin d'acquérir le bien immobilier pour un montant de

521 677,50 € pour un emprunt de 320 000€ sur une durée de 12 ans, avec un taux d'intérêt de 3,42 % susceptible d'être à la baisse .

8/ Rapport financier du Trésorier Général présentant les comptes de résultats de l'exercice 2024.

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2024.

⇒ **Vote 5** : Approbation des comptes 2024

⇒ **Vote 6** : Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve

9/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

⇒ **Vote 7** : Approbation du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2025 à 2030

10/ Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

⇒ **Vote 8** : Approbation du rapport sur les conventions réglementées

1/ Présentation des nouveaux tarifs par le Trésorier Général.

⇒ **Vote 9** : Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines

12/ Présentation du budget prévisionnel 2025 et de ses orientations.

⇒ **Vote 10** : Approbation du budget prévisionnel 2025

13/ Réponses aux questions diverses.



Projet de procès-verbal de l'assemblée générale de la F.F.B.S.Q. du 5 avril 2025 (exercice 2024) (Barcelonne du Gers - 32)

Le samedi 5 avril 2025, l'assemblée générale ordinaire réunissant les représentants régionaux des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles (FFBSQ), ou leurs suppléants s'est tenue à Barcelonne-du-Gers (32), sous la présidence de M. Patrick Hunter, président de la Fédération.

Le secrétariat de la séance était assuré par Mme Christine LABARRIERE, secrétaire générale.

Rappel : Les documents administratifs et comptables, présentés au cours de l'assemblée, ont été adressés aux clubs dans les délais prévus par les statuts et le règlement intérieur (au moins 21 jours avant l'AG), et en l'espèce le 14 mars 2025.

8H30 Ouverture du bureau.

Contrôle et enregistrement des pouvoirs et mandats par Mme Laurence Riou, directrice générale des services. Signature de la feuille d'émargement.

9h00 Constatation du quorum

Mme LABARRIERE, secrétaire-générale, fait le point sur la participation :

Nombre de représentants élus pour le mandat 2024-2028 :

43	totalisant	2.053 voix possibles
----	------------	----------------------

Soit un quorum de :	22 participants	porteurs d'au moins	1.027 voix
---------------------	-----------------	---------------------	------------

Présents ou représentés :	29,	représentant	1.659 voix
---------------------------	-----	--------------	------------

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer et voter.

Feuille d'émargement en Annexe 1

L'assemblée générale étant organisée par la discipline Quilles au maillet, M. Alain Bovo, président de la CSN, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et remercie chaleureusement Mme Castaing, adjointe au maire, sans oublier les bénévoles qui ont œuvré à ses côtés pour la réussite de ce point culminant de la vie fédérale.

Point 1 : Ouverture des travaux de l'assemblée générale par le président :

M. Patrick Hunter prend la parole pour saluer les représentants régionaux et les remercier de leur mobilisation. Il remercie également le comité d'organisation (Alain Bovo, Pierre Darrodes, Jean Ferreira, Luc Lamé et Jean-Pierre Polosel) pour la qualité de l'accueil.

Puis il évoque brièvement les faits marquants de 2024, dont l'évolution positives des rapports avec le ministère, année qui s'est terminée avec le renouvellement des instances dirigeantes fédérales et régionales.

A ce propos, il salue celles et ceux qui ont fait le choix de ne pas renouveler leur mandat, parfois après des décennies au service de la fédération, des disciplines et/ou des Liges. Il les remercie une nouvelle fois de leur implication et assure qu'elles et ils sont toujours les bienvenus à l'occasion des moments conviviaux qui peuvent être organisés.

Enfin, il rappelle la nécessité qui s'est faite jour de déménager le plateau fédéral, et explicite une nouvelle fois les raisons qui ont conduit le comité directeur à privilégier un achat (à quelques pas du siège actuel) plutôt qu'une location.

A l'issue de son allocution, il donne la parole à la secrétaire-générale.

Point 2 : Adoption du PV de l'assemblée générale du 23 mars 2024 :

Ce projet n'appelant pas de question ou de remarque, il est procédé au vote :

Résolution n°1 : Adoption du PV de l'assemblée générale du 23 mars 2024

Abstention :	-
Contre :	-
Pour :	29 / 1.659 voix

Le PV de l'AG du 23/03/2024 est adopté

Point 3 : Présentation du rapport d'activités, par la secrétaire-générale :

Le projet de rapport d'activités 2024 ayant été adressé aux membres de l'assemblée, la secrétaire-générale n'en donne pas lecture mais en reprend brièvement les points principaux.

A titre préalable, elle fait observer quelques instants de silence à la mémoire des membres de la fédération disparus durant l'année.

Puis, après avoir remercié Nadine Lavrut, sa prédécesseuse, pour son aide et son soutien, elle rappelle l'évolution positive du nombre de licenciés (+ 5,4%), en précisant que cette évolution fera l'objet d'une analyse pour orienter la politique sportive de la fédération.

Elle rappelle l'adoption des nouveaux statuts et règlement intérieur lors de la précédente AG (extraordinaire) et leur mise en œuvre au cours du dernier quadrimestre. Elle précise qu'à cette occasion, certains points ont pu nécessiter des éclaircissements ou mériteraient d'être précisés ou complétés. Dans cette optique, un groupe de travail a été monté.

Elle évoque ensuite les grands chantiers 2024 (inclusion, lutte contre les violences sexuelles et sexistes, l'opération Octobre rose), et souligne, à l'issue du rendez-vous qui s'est tenu au ministère courant février, l'attachement très fort du ministère aux sujets liés à l'éthique. La transparence de la gouvernance et l'exemplarité des élus, éducateurs, et autres cadres sont particulièrement scrutés, ce qui rejoint la volonté du nouveau comité directeur.

S'agissant des actions menées dans les territoires, tant par les Ligues que par les comités départementaux et/ou les clubs, elle insiste sur l'impératif d'informer la fédération en faisant remonter articles, photos et bilans financiers en faisant ressortir les heures de mobilisation des bénévoles.

La valorisation de ces actions aide la fédération dans ces projets de demandes de subvention ce qui, en retour, bénéficie aux acteurs locaux. Faire, c'est bien ; bien faire, c'est mieux ; et faire-savoir est nécessaire, dans l'intérêt de tous.

Sur la mobilisation des bénévoles, elle souligne l'importance, à l'heure où les anciens décrochent peu à peu, non seulement de dire merci à celles et ceux qui se mobilisent, mais aussi de matérialiser ces remerciements, par exemple en sollicitant plus régulièrement l'attribution de lettres de félicitations ou de médailles « Jeunesse, Sport et Engagement associatif ».

Elle termine son intervention en donnant la parole aux CSN

Au préalable, il est procédé au vote :

Résolution n°2 : Adoption du Rapport d'activités 2024

Abstention : -
Contre : -
Pour : 29 / 1.659 voix

Abstention : -

Le rapport d'activités 2024 présenté par la secrétaire-générale est adopté

Point 4 : Présentation des rapports d'activités des CSN : (Annexe 2)

... par leur président(e) :

- | | |
|----------------------|--|
| - NB Classic | Gil Dubief |
| - Quilles de 6 | Pascal Lalanne |
| - Schere | Danielle Harter pour J.François Feretti, excusé. |
| - Quilles de 8 | David Labit |
| - Saint-Gall | Christian Kientzler |
| - Quilles de 9 | Dominique Conte |
| - Bowling | Françoise Augustin |
| - Quilles au maillet | Alain Bovo |

Point 5 : Présentation du rapport d'activité de la commission « Ethique et déontologie »

Par Isabelle Le Scour, en présence de Marc BERTHIER , avocat conseil, membre de la commission.

 Point 6 : Transfert du siège de la fédération :

Aux termes des statuts en vigueur : « Le siège social de la F.F.B.S.Q. se trouve à l'adresse ci-dessous : Celui-ci peut être transféré dans une autre commune par délibération de l'Assemblée Générale.

- Maison des Sports – 190, rue Isatis – 31670 LABÈGE »

Résolution n°3 : Le siège de la fédération est transféré « 227 rue Pierre de Gennes, 31670 Labège ».

Abstention : -
Contre : -
Pour : 29 / 1.659 voix

Le transfert du siège de la fédération est approuvé. Les Statuts seront modifiés en conséquence.

 Point 7 : Autorisation d'acquisition de locaux :

Le projet d'acquisition des locaux, pris à bail depuis lors, a déjà été présenté aux représentants régionaux, à l'occasion de l'assemblée extraordinaire convoquée le 29 janvier dernier aux fins d'autorisation d'avancer sur le dossier et la recherche de financements.

Le président fait un point sur l'avancée du dossier et des contrôles techniques effectués, puis il cède la parole à M. Jean-Luc Hache, Trésorier-général, qui présente les différentes options de plan de financement (10 à 15 ans).

- Intervention de M. Weste, qui souhaite savoir pourquoi les plans présentés ne sont pas plus longs.
 - Réponse du TG : le taux augmente avec la durée du remboursement. La commission des finances a essayé de trouver la durée la plus courte, et donc le taux le plus intéressant, supportable sans mettre en péril la trésorerie.
- Intervention de M. Biosca qui s'inquiète du risque de non-versement de la subvention ANS.
 - Le président rappelle avoir reçu une lettre d'engagement du président de l'ANS. Il précise que la subvention ne sera pas versée en intégralité en une fois, mais sans doute en 3 temps, au fil des étapes de l'achat. Dans un premier temps, la fédération se trouve donc dans l'obligation d'avancer les fonds, ce qui est pris en compte dans le budget prévisionnel qui sera présenté.

Résolution n°4 : L'Assemblée générale donne tous les pouvoirs au président de la FFBSQ Patrick HUNTER afin d'acquérir le bien immobilier sis 227 rue Pierre de Gennes, 31670 Labège pour un montant de 521 677,50 € pour un emprunt de 320 000€ sur une durée de 12 ans, avec un taux d'intérêt de 3,42 %, susceptible d'être revu à la baisse.

Abstention : -
Contre : -
Pour : 29 / 1.659 voix

La résolution n°4 est adoptée

 Points 8, 9 et 10 – Rapport financier du Trésorier général sur les comptes de l'exercice 2024, renouvellement du mandat du commissaire au compte et rapport du commissaire aux comptes – affectation du résultat :

Présentation détaillée du compte de résultat des comptes consolidés de l'exercice 2024.

Pour mémoire :

les recettes s'élèvent à 1 408 490 €
et les dépenses à 1 353 158 €
Soit un résultat de + 93 957 € (pour mémoire – 98 463 € en 2023)

Avant de passer au vote d'approbation du rapport financier, l'assemblée est invitée à renouveler le mandat de M. Alain JOMBART, commissaire-aux-comptes (suppléant : M. Julien DORIZON), et à prendre connaissance de ses rapports

Résolution n° 5 : Le mandat de commissaire aux comptes de M. Alain Jombart est renouvelé pour la mandature 2024-2028.

Abstention :	-
Contre :	-
Pour :	29 / 1.659 voix

Le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de M. Alain Jombart pour la mandature 2024-2028 est approuvé.

Présentation des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2024 et sur les conventions réglementées (emploi salarié de l'épouse du président).

Résolution n° 6 : Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées conclues par la fédération.

Abstention :	-
Contre :	-
Pour :	29 / 1.659 voix

Le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées conclues par la fédération est approuvé.

Résolution n° 7 : Approbation des comptes consolidés pour 2024

Abstention :	-
Contre :	-
Pour :	29 / 1.659 voix

Les comptes consolidés pour l'exercice 2024 sont approuvés

Au terme de l'approbation des comptes, le Trésorier-général propose l'affectation du résultat au fond de réserve.

Résolution n° 8 : Affectation du résultat de l'exercice 2024 au fond de réserve.

Abstention :	-
Contre :	-
Pour :	29 / 1.659 voix

La résolution d'affectation du résultat de l'exercice 2024 au fond de réserve est adoptée

Pause à 12h30

Avant que les membres de l'assemblée ne se dispersent, le président requiert leur attention. Il rappelle que la médaille fédérale est destinée à remercier l'investissement des bénévoles, ce que n'est pas la directrice générale des services. Toutefois, ce n'est pas la DGS qu'il entend remercier, mais la personne discrète et pourtant toujours présente et disponible, qui sert la fédération bien au-delà de ses horaires officiels depuis plus de 30 ans, malgré le management parfois toxique qu'elle a subi sans un mot de plainte.

A l'issue de son allocution, c'est sous les applaudissements de l'assemblée que le président remet la médaille d'or de la fédération à Mme Laurence Riou.

Reprise des travaux à 14h.

Point 11 : Présentation des tarifs affiliation et licences pour la saison 2025-2026 :

Le Trésorier général mentionne les simplifications adoptées par le comité directeur, puis Mme Françoise Augustin intervient pour évoquer les travaux d'homogénéisation qui sont à mener.

Résolution n° 9 : Approbation des tarifs pour la saison 2025-2026.

Abstention :	1 (M. Le Scour) / 51 voix
Contre :	-
Pour :	29 / 1.608 voix

Les tarifs pour la saison 2024-2025 sont adoptés.

Point 12 : Présentation du budget prévisionnel 2025.

Le Trésorier général détaille les différents postes pour expliquer le delta entre le résultat 2024 (+ 93 K€) et le prévisionnel 2025 Le budget prévisionnel 2025 (- 96 K€). Il évoque en particulier un total de dépenses de l'ordre de 103 000 € dû à diverses compétitions internationales organisées à l'étranger, et auxquelles participeront plusieurs disciplines.

Il explique que la commission finances a dû reprendre les budgets prévisionnels des disciplines pour ramener les demandes dans les limites du raisonnable et du cohérent. Ces contraintes budgétaires ont d'ailleurs amené la discipline bowling à renoncer à envoyer une équipe féminine à Hong-Kong.

- Intervention de M. Bova qui s'étonne de la présentation de ce budget en déficit, une présentation à l'équilibre étant requise.

- Il est précisé par plusieurs intervenants que la présentation à l'équilibre peut être une demande institutionnelle, mais que ce n'est pas une obligation légale.
- Intervention du commissaire aux comptes qui précise que les subventions institutionnelles sont en baisse car l'Etat souhaite que les associations fassent l'effort de rechercher des partenaires privés.

Il ajoute, s'agissant de l'établissement du budget prévisionnel, que celui-ci, pour être fiable, doit pouvoir s'appuyer sur le réalisé de l'exercice précédent, ce qui nécessite que les opérations comptables et les pièces justificatives remontent au cabinet comptable au fil de l'eau, pour un suivi plus fluide et l'amélioration du délai de production du compte de résultat consolidé.

- Intervention de M. Trautmann qui souhaite savoir si les MBC sont reconnus par le ministère comme compétition internationale.
 - Ce n'est pas le cas.

M. Trautmann s'interroge alors sur la pertinence de la participation de la FFBSQ et les économies générées par un éventuel abandon de la participation à cette épreuve.

- Le président indique que la participation à cette épreuve « mineure », obéit à un double objectif, sportif et politique :
- Au plan sportif, il souligne que, ces dernières années, le niveau d'ensemble de cette compétition n'a cessé de monter, se rapprochant peu-à-peu d'un niveau européen moyen. L'engagement d'une petite équipe (2D + 2H) permet d'associer des joueuses/joueurs expérimentés à des jeunes susceptibles d'intégrer l'équipe de France et de les tester dans une compétition conviviale, mais d'un niveau honorable.
- Au plan politique, Mme Hunter, coordonnatrice HN mais aussi trésorière des MBC, explique que Marios Nikolaidis, le président des MBC, vice-président de l'EBF (fédération européenne) et de l'IBF (fédération mondiale), travaille à l'intégration des MBC dans les Jeux méditerranéens, compétition reconnue. Dans ce cadre, il est important que la France soit présente, tant au titre des nations participantes, qu'en qualité de membre du présidium.

L'exercice du soft-power en vue de la pénétration des instances internationales fait partie des préconisations du ministère.

- Intervention de Mme Haemmerlin qui s'étonne du résultat prévisionnel annoncé (- 96 K€), lequel ne correspond pas à la différence entre le total des charges (1.232 K€) et celui des produits (1.375 K€).

- Après quelques recherches dans le document Excel de base, il est relevé une erreur de formule qui a impacté les charges/produits, dont le total s'élève en réalité à 142914 k€. Le résultat prévisionnel annoncé est donc bien de -96K€.

- Intervention de M. Conte qui souhaite savoir quelles mesures pourraient être prises pour éviter de consommer tous les 2 ans le solde créditeur dégagé les années sans compétitions internationales.

- Le président répond que la solution la plus simple serait de ne pas participer aux compétitions internationales. Or, outre que les disciplines internationales ont, par définition, vocation à y participer, c'est d'autant plus vrai pour le bowling en vue de re-gagner la reconnaissance HN.

- M. Conte reprend en suggérant qu'il conviendrait peut-être de chercher à augmenter les recettes ?
 - o Le président approuve, mais indique que, dans l'urgence d'une saine gestion, la fédération va au plus rapide, c'est-à-dire la limitation des dépenses.
Il illustre son propos en indiquant qu'au vu du manque de résultats de l'équipe de France féminine de bowling lors des championnats d'Europe organisés en France en 2024, le choix a été fait de ne pas les envoyer sur les prochains championnats du Monde, organisés à Hong-Kong. Cela permet à la Fédération d'économiser près de 50 K€ (voyage, suppléments de bagages pour le matériel, séjour et prestations imposées par l'organisateur) et laisse du temps au staffe de travailler à la reconstruction d'un collectif performant.
 - o Le Trésorier-général appuie le président en insistant sur les efforts à fournir pour récupérer le statut HN

Plus personne ne souhaitant intervenir sur le sujet, il est procédé au vote :

Résolution n° 10 : Approbation du budget prévisionnel pour 2025.

Abstention :	2 (MM.Bova et Carelin) / 155 voix
Contre :	-
Pour :	27 / 1.504 voix

Le budget prévisionnel pour 2025 est approuvé.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de passer aux questions diverses.

- S'agissant en premier lieu des questions posées par écrit par des présidents de Ligue et autres représentants, il y a été répondu par le président à l'occasion de la réunion des présidents de Ligue qui s'est tenue le 3 avril précédent.

Questions posées et sujets abordés à l'oral :

- Mme Viatoux fait un point sur la campagne 2024 de l'opération « Octobre rose » : Pour la trentaine d'actions locales portées à sa connaissance, la fédération avait pris en charge la commande et la distribution de 1.500 tee-shirts. En l'état de ses connaissances, les opérations correspondantes, animées par les clubs et/ou les Ligues, ont permis de reversement près de 28.500 € de dons pour la recherche.
Elle indique que la campagne 2025 est lancée et qu'en égard aux délais nécessaires, les commandes devront parvenir à la fédération avant la fin du mois d'avril. Elle invite les représentant(e)s régionaux à diffuser l'information le plus largement possible sur leur territoire et, dans le sens inverse, à informer la fédération de toute initiative dont elles/ils auraient connaissance.
- Un participant s'étonne que la plaquette n'ait pas été fournie en version papier.
 - o Le président rappelle que la fédération a signé une charte pour le développement durable. Les marges de manœuvre sont faibles : la fédération peut inciter à la pratique du co-voiturage, par exemple, mais il n'est pas envisageable de monter un réseau de recyclage du matériel de bowling. L'une des pistes les plus simples à mettre en œuvre est la limitation des impressions. La plaquette a été transmise avec les

documents de l'AG et, si ce n'est pas encore le cas, sera publiée sur le site de la fédération. Les personnes qui auraient besoin d'une version papier sont libres d'imprimer le document dématérialisé.

Le président change de sujet et revient sur l'importance apportée par le ministère à l'éthique. Les dirigeants et cadres ne doivent avoir aucune hésitation à signaler le moindre manquement à la commission ad'hoc.

- Intervention du commissaire aux comptes qui évoque le vote récent d'une disposition légale de la possibilité de faire don de congés au profit d'associations. En pratique, le salarié indiquerait à son employeur renoncer à un ou plusieurs jours de congés (nombre plafonné) au profit d'une ou plusieurs associations et l'employeur verserait au bénéficiaire désigné un montant (a priori forfaitaire) correspondant au nombre de jours « abandonnés ». Bien évidemment, il convient d'attendre les précisions qui seront apportées par les administrations fiscale et sociales.
- A propos de donc, M. Trautmann voudrait connaître le sort du « don » de centres qui seraient prêts à pratiquer la gratuité des pistes au profit de clubs ou de licenciés.
 - o Le commissaire-aux-comptes rappelle que la fédération ne peut statuer que sur les compétitions fédérales.
 - o Le président rappelle en outre qu'il avait fait porter au Sénat/à l'Assemblée nationale la question de la baisse à 10% de la TVA sur les manifestations sportives, en l'occurrence le prix des parties de bowling.

A la demande du président, intervention de Mme Augustin sur la reprise des travaux précédemment engagées par Jérôme Sola sur, ce qu'en bonne nantaise, elle appelle « LU », à savoir la licence fédérale unique. Des échanges déjà intervenus il ressort que la piste qui se dégage est celle d'une licence fédérale, au tarif de la licence la moins chère des disciplines, qui offrirait au licencié la possibilité d'opter pour une ou plusieurs disciplines, moyennant le paiement de l'option au tarif déterminé par la discipline.

Elle espère pouvoir présenter un projet abouti au comité directeur d'octobre.

Et puisqu'elle tient le micro, Mme Augustin, par ailleurs présidente de la CSN Bowling, en profite pour procéder à une remise de médailles à des bénévoles actifs dans les territoires depuis de longues années, au profit de la discipline :

Médaille de bronze : MM Jean-Marc Tuillard (LR Centre – Val de Loire) et Eric Chauveau (LR Pays-de-la Loire)

Médaille d'argent : Mmes Christine Labarrière (LR Île-de-France) et Nathalie Viatoux (LR Grand Est).

Personne ne désirant plus intervenir, le président prononce la clôture de l'assemblée générale à 17h.

Le Président de la FFBSQ
Patrick HUNTER

La Secrétaire Générale
Christine LABARRIERE

B : Heures de bénévolat des membres du comité directeur : 8h/personne présente.

Projet de PV de l'assemblée générale du 5 avril 2025

ANNEXES 1

Feuille d'émargement

Projet de PV de l'assemblée générale du 5 avril 2025

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de la FFBSQ - Samedi 5 avril 2025

LIQUE REGIONALE	Discipline	Licences	Vote discipline	Représentants	Adresse Mail	Suppléants	Adresse mail	Vote représentant	Représentant Présent	Engagement	VOTE 1 Engagement
AUXERRE - RHONE ALPES	Boxing	893	106	BERTHOUMIER Patrice	bertthoum@orange.fr	Jean du		36			
	Boxing			BOULETNOT Roxane	roxanetn@orange.fr	Jean du		36			
	Boxing			KERBEN Yves	yves.kerben@orange.fr	Jean du		35			
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	Boxing	737	89	BLOCHIN Jean Claude	jbloch@orange.fr	GILLET Christian	christiangil@orange.fr	49			
	Boxing			VERRET Dominique	domi.verret@orange.fr	Jean du		49			
	Classique	298	40	MILLET François	fmillet@orange.fr	GAUCHE Jean Christophe	jean.christophe.gau@orange.fr	40			
BRETAGNE	Boxing	554	51	LE SCOUR Jean Yves	jean.yves.le@orange.fr	DAMAS Jean Philippe	jean.philippe.damas@orange.fr	51	2		
	Boxing			Jean du							
	Boxing	807	99	MALARD CLAUDE	clm@orange.fr	JACQUES Patrice	patrice.jacques@orange.fr	48	X		
CENTRE VAL DE LOIRE	Boxing			JACQUES Denis	denis.jacques@orange.fr	TUSLARD Jean-Marc	jean-marc.tusl@orange.fr	48	X		
	Boxing	825	83	VATISSE Nathalie	nathalie.vatiss@orange.fr	WILLIEM Christophe	christophe.willie@orange.fr	42	X		
	Boxing			MAPOUS Chaurin	chaurin731@orange.fr	LOIRET Michel	loiret@orange.fr	41	X		
	Boxing			Jean du		Jean du					
	Classique	491	50	TOURTEAU Ga	ga@orange.fr	MAILLER François	francois.maill@orange.fr	25	Suppl. X		
	Classique			KERHARONNET Caroline	caroline.kerharonnet@orange.fr	URS Emeline	emeline.urs@orange.fr	25	X		
GRAND EST	Schisme	254	26	SPINDLER Werner	werner.spindler@orange.fr	MARTIN Quentin	quentin.martin@orange.fr	26	26 Suppléant		
	St Gall	1 993	229	KENDLER Christian	christian.kendler@orange.fr	DERRINGER Didier		74	X		
	St Gall			HAUMANN Ingrid	ingrid.haumann@orange.fr	Christine FROMM	christine.fromm@orange.fr	73	X		
HAUT DE FRANCE	St Gall			CARTIGNY Patrice	patrice.cartigny@orange.fr	HAUMANN Ingrid		73	X		
	Boxing	712	95	POY Alain	alain.poy@orange.fr	WESTE Michel	michel.weste@orange.fr	48	Suppléant		
	Boxing			TRAUTMANN Philippe	philippe.trautmann@orange.fr	PETIT Martial	martial.petit@orange.fr	47	X		
ILE DE FRANCE	Boxing	805	115	ROTECHON Marie	marie.rotechon@orange.fr	PETIT RAOCA Sougier	sougier.petit@orange.fr	39	X		
	Boxing			COUDOS Philippe	philippe.coudos@orange.fr	HOUSSON Christophe	christophe.housson@orange.fr	38			
	Boxing			MAURICE Frédéric	frederic.maurice@orange.fr	NATIEL François	francois.natiel@orange.fr	38	X		
NORMANDIE	Quilles de 8	85	11	GAUBAN Philippe	philippe.gauban@orange.fr	Jean du		11			
	Boxing	880	87	PIERON Robin	robin.pieron@orange.fr	LE SCOUR Isabelle	isabelle.le@orange.fr	44	1		
	Boxing			BOUVILLE Philippe	philippe.bouville@orange.fr	Jean du		43			
NOUVELLE AQUITAINE	Boxing	1 540	154	TURLOTTE Jean-Luc	jean-luc.turlotte@orange.fr	LAVIET Armand	armand.laviet@orange.fr	52	2		
	Boxing			LAVIET Nadine	nadine.laviet@orange.fr	DUBREUX Lionel	lionel.dubreux@orange.fr	51	1		
	Boxing										

	Ballotage		LAPIERRE Vincent	lapierrevincent@gmail.com	ROUFFEU Régine	rouffeu.r@orange.fr	51	51	Suppléant	Suppléant
	Océans de 9	22	LAMASON Jean-Jacques	l.jamason@gmail.com	CONTE Dominique	dominique.conte@gmail.com	23	51	Suppléant	Suppléant
	Océans du Massif	-	pas élu							
	Océans de 6	18	LASSERRE Franck	frank.lasserre@gmail.com	CHASSAGNE Joël	joel.chassagne@gmail.com	19			
OCCITANIE	Boulage	618	BOSCA Joël	joel.bosca@gmail.com	CATALA Gérard	gerard.catala@gmail.com	46	46		
	Boulage		Jean VANET	jean.vanet@gmail.com	PORTIERES Alain	alain.portieres@gmail.com	46			
	Boulage									
	Océans de 9	38	ABBACHE Laurent		BARBERE William		4			
	Océans de 6		pas élu		pas élu					
	Océans de 8	505	LASIT David	david.lasit@gmail.com	BOU Oualidine	bou.oualidine@gmail.com	127	127		
	Océans de 8		SOLA Jérôme	jerome.sola@gmail.com	RODOLPHE Sophie	sophie.rodolphe@gmail.com	127	127		
	Océans de 6		DAVID Antoine	antoine.david@gmail.com	FERRERES Ghislain	ghislain.ferreres@gmail.com	127	127		
	Océans de 8		CARVALHEIRO Philippe	philippe.carvalheiro@gmail.com	FISSENS HOUAÏE	houaie.fissens@gmail.com	125	125		
	Océans du Massif	308	ROYD Alain	alain.royd@gmail.com	J. Pierre POLOSEL		31	31		
REGION SUD	Boulage	578	PACTYL Serge	serge.pactyl@gmail.com	DASRE Jean-Paul	jp.dasre@gmail.com	26	26	Suppléant	Suppléant
	Boulage		BOYD Jean-Claude	jean-claude.boyd@gmail.com	GUTTA Christophe	christophe.gutta@gmail.com	26	26		
PAYS DE LA LOIRE	Boulage	083	CHALVEAU Eric	eric.chalveau@gmail.com	P. NIER Richard	richard.nier@gmail.com	35	35		
	Boulage		BONSONE Jean-Claude	jean-claude.bonsone@gmail.com	GALLAUD Gianni	gianni.gallaud@gmail.com	35	35		
GUANDELOUPE	Boulage	44	pas élu		pas élu		7			
GUYANE	Boulage		pas élu		pas élu					
NOUVELLE CALEDONIE	Boulage	73	pas élu		pas élu		13			
REUNION	Boulage		pas élu		pas élu					
TOTAL	51	18 731	2383	43			2032	1633		
										VOIE 1
										Voix présentes
										Représentants présents
										Quantum des voix pour AG Elective
										Total
										887

ANNEXES 2

Présentation des rapports d'activités des Commissions sportives Nationales

- | | |
|----------------------|--|
| - NB Classic | Gil Dubief |
| - Quilles de 6 | Pascal Lalanne |
| - Schere | Danielle Harter pour J.François Feretti, excusé. |
| - Quilles de 8 | David Labit |
| - Saint-Gall | Christian Kientzler |
| - Quilles de 9 | Dominique Conte |
| - Bowling | Françoise Augustin |
| - Quilles au maillet | Alain Bovo |

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFBSQ

05 AVRIL 2025 À BARCELONNE DU GERS

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SPORTIVE NATIONALE

QUILLES « CLASSIC »

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Au quotidien, les différents championnats nationaux, régionaux et départementaux se déroulent sereinement. Le nombre de licenciés est stable.

Au niveau international, notre équipe de France Jeunes a participé aux championnats d'Europe U14 et U18, ainsi qu'aux championnats du Monde U23. Lors de ces championnats du Monde, le tandem Florian SPIESER du club ASHP COLMAR et Enzo KEMPF du club de l'Amitié KAYSERSBERG ont obtenu une très belle Médaille de Bronze. Nous avons également participé aux Championnats du Monde U50, mais sans obtenir de podium. Ces compétitions se sont déroulées à BREZNO en SLOVAQUIE. A noter que 2 arbitres internationaux français étaient présents et ont officié durant ces championnats d'Europe et du Monde.

Au niveau de la formation, une formation spécifique d'Instructeurs s'est terminée en mai 2024 et 8 licenciés ont obtenu leur diplôme. Toujours dans le cadre de la formation, plusieurs membres du staff de l'équipe de France ont participé à une Formation d'Entraîneur National, organisée par la FFBSQ.

Dans le cadre d'Octobre Rose, plusieurs clubs et quilliers ont participé à une journée en faveur de cette cause et nous avons pu transmettre à la Ligue contre le Cancer du sein un chèque de 3500 euros !

La nouvelle équipe de la commission fraîchement élue s'est attelée à la tâche avec enthousiasme et engagement. A ce titre, une nouvelle organisation du staff de l'équipe de France a été mise en place avec à sa tête Monsieur François MULLER ici présent ! Nous avons également un point majeur et épineux à mettre en place : les licences informatiques. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que cela soit définitivement en place pour la nouvelle saison.

Pour votre information, nous travaillons actuellement à un projet qui consiste à organiser en France, très probablement en Alsace, des championnats d'Europe combinés à des championnats du Monde en 2029 ou en 2030. Le projet avance bien et nous devrions pouvoir déposer notre dossier de candidature auprès de la WNBA-NBC cette année. En espérant une validation par les instances internationales de notre discipline.

Je vous remercie de votre attention.

GIL DUBIEF

Président du CN NBC

INTERVENTION D E LA COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DES QUILLES DE 6

Bonjour mesdames, messieurs je tiens tout d'abord à remercier Alain et son équipe des quilles aux maillets ainsi que la ville de Barcelone du Gers de nous recevoir dans ce pays Gascon où est né le célèbre mousquetaire d'Artagnan, ces collines remplies de vignes pour un bon Armagnac ou Pacheren, et de tournesol en été.

En 2024 les différents tournois dans les villes comptant pour le championnat de France se sont bien déroulés, souvent sous la pluie, et malheureusement deux des tournois ont dû être annulés pour l'un à cause de fort orage et l'autre club un refus de la mairie d'organiser la compétition. Le championnat de France individuel s'est déroulé sur les plantiers de Gan et la coupe de France a eu lieu à Saint Sever.

Le nouveau bureau du CSN s'est féminisé avec trois dames sur dix, une grande motivation pour essayer d'améliorer nos compétitions et de trouver des nouvelles Ames. Cette année pour les quilles de 6 nous préparons le changement de saisonnalité, dès le mois de septembre, il faut encore discuter avec Karmavaley.

Nous avons une petite évolution au niveau des licences par rapport à 2024,

• Licences sportives Hommes	+3,97%	soit 5 licenciés de plus
• Licences sportives Dames	+ 8,70%	soit 2 licenciés de plus
• Licences arbitres	- 5%	soit 1 licence de moins
• Licences jeunes	+16,67%	soit 2 licences de plus
• Total nombre de licences de	+4,42%	soit 8 licences de plus.

Cela c'est ressenti lors de notre première rencontre fédérale où nous étions 23 équipes de 4 joueurs cela ne s'était vu depuis 2018.

En espérant que ça continue.

En vous remerciant de votre écoute.



Fédération affiliée au C.N.O.S.P.F.

Membre de l'U.B.F.

A.G. FFBSQ 05/04/25 Barcelone du Gers

→ **RAPPORT D'ACTIVITES DISCIPLINE NINEPIN-BOWLING-SCHERE** →

Monsieur le Président,

Monsieur le Président de la CSN Quille au Maillet.

Mesdames, Messieurs les représentants régionaux.

Mesdames, Messieurs, amis sportifs.

Comme à l'accoutumée, mes premiers mots vont pour l'hôte organisateur de notre séjour, soit mon ami Alain BOVO Président de la discipline Quille au Maillet et à son équipe, pour la réception et l'organisation de notre assemblée générale en pays Gascon, où nous pourrions déguster, je le souhaite, quelques garbure ou foie gras et autre croustade à l'Armagnac, le tout servi par de jolies demoiselles qui pourraient être grillées, elles aussi...

(Avis aux fins gourmets, et pour les autres, je vous laisse méditer...)

Pour ceux et celles qui ne connaissent pas la discipline Schere, ce terme signifie ciseaux en allemand, car la forme de la piste s'apparente à une paire de ciseaux.

Notre discipline est pratiquée principalement en Europe occidentale, en Asie Orientale et en Amérique du Sud.

La discipline se joue dans la région Grand Est, et plus précisément dans les départements de Meurthe-et-Moselle et Moselle. Nous avons un club dans les Ardennes, mais celui-ci n'a pas renouvelé son affiliation cette saison par manque d'effectif.

La saison 2024/2025 a enregistré une diminution des licences d'environ 8 % par rapport à la saison dernière où nous avons observé une belle augmentation de 6,5 %.

Notre effectif est à ce jour de 256 licenciés, toutes licences confondues.

74 % de sportives dans lesquelles évoluent 43 % de vétérans, 28 % de seniors et 29 % de jeunes.

Les féminines représentent à ce jour 10 % des sportifs, réparties sur 12 clubs et 6 écoles.

Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

Commission Sportive Nationale Ninepin-Bowling-Schere

Président C.S.N.B. Schere

Jean-François FERRETTI

57070-METZ

Tél. : 06-72-49-45-23 E-mail: jeanfrancois.ferretti@orange.fr





Fédération affiliée au C.N.O.S.F.F.

Membre du F.B.S.F.

A.G. FFBSQ 05/04/25 Barcelone du Gers

→ RAPPORT D'ACTIVITES DISCIPLINE NINEPIN-BOWLING-SCHERE →

Malgré la perte de licence qui s'explique principalement par l'arrêt du club ardennais, cela fait deux saisons successives où nous constatons l'accroissement des licences jeunes, ce qui peut s'expliquer par le travail de nos instructeurs dans les écoles de quilles.

Nous souhaitons continuer sur cette lancée pour espérer rajeunir encore notre population de jeunes sportifs, en touchant les écoles avec un KIT BOWLING CAMPUS dont nous avons fait l'achat cette année.

Notre saison est calée sur l'année scolaire. Nous bouclons le championnat de France, ce week-end, par la dernière journée des play-offs et play-downs où le club de la Boule Joyeuse de Vittoncourt pourrait s'offrir un nouveau titre de champion de France, devant les équipes du RPH Longlaville et la relève de Cappel.

Le champion représentera la France à la prochaine World Cup en mars 2026 au Grand-Duché du Luxembourg.

Les compétitions « individuels », comme les tours qualificatifs des coupes, ont débutés en janvier, pour s'achever en juin.

Les finales « individuels » sont programmées le dimanche 29 juin sur les 4 pistes du club de Ippling, et les finales de coupes le week-end du 21 et 22 juin dont le lieu reste à déterminer.

J'invite à cette occasion notre président Patrick HUNTER qui nous avait fait l'honneur d'être présent la saison dernière dans ce même local, le président des disciplines internationales monsieur François MULLER, ainsi que les élus disponibles du Grand-Est.

Sur le plan international, nous avons participé aux championnats du monde seniors du 13 au 18 mai 2024 à Herne en Allemagne où Pascal DE CIA du club de La Relève de Cappel, a gagné une médaille de bronze en SPRINT.

Nous le félicitons pour cette performance, qui récompense son sérieux et sa disponibilité pour l'équipe nationale.



Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles
Commission Sportive Nationale Ninepin-Bowling-Schere

Président C.S.N.B. Schere :

Jean-François FERRETTI

57070-METZ

Tél. : 06 72 49 45 23 E-mail: jeanfrancois.ferretti@orange.fr



Fédération affiliée au C.N.O.S.F.

Membre du F.B.F.

A.G. FFBSQ 05/04/25 Barcelone du Gers

→ RAPPORT D'ACTIVITES DISCIPLINE NINEPIN-BOWLING-SCHERE →

L'équipe de France U24 se prépare pour participer aux championnats du monde juniors qui se dérouleront du 06 au 10 août prochain à HERNE (D).

Sélénie GUARATO, responsable de la commission, a programmé des présélections pour retenir cinq hommes et deux féminines. Les premiers entraînements débuteront à la fin de ce mois.

Pour clore ce chapitre international, deux clubs se sont engagés à la World Cup du 15 au 17 mars 2024 à Langenfeld en Allemagne.

Six nations étaient représentées dont le Brésil. Nous sommes arrivés à la 8^e et 11^e place sur 11 clubs participants. Cela a permis à nos joueurs d'acquérir de l'expérience sur le plan international et pour l'avenir aborder ce niveau de compétition avec moins d'appréhension et plus de confiance en soi.

La discipline Schere a participé à l'événement national « Octobre Rose » le 20 octobre 2024 avec le concours du club de Vittoncourt où nous avons récolté près de 2740 € pour la Ligue contre le cancer. Le dynamisme et l'implication de tous les membres présents, ont contribué à son succès.

Plusieurs clubs font des actions en recevant des structures médicales spécialisées et adaptées, encadrées par du personnel de santé pour le bien-être par le sport. Les patients découvrent la joie du jeu de quille, cela contribue pleinement à la réalisation de leur programme de découverte et insertion sociale.

Le club de Cappel a réitéré cette expérience avec un centre adapté de personnes à fauteuil, en utilisant le KIT bowling dans le gymnase de la commune.

Les jeunes, les féminines seront les axes de développement pour les prochaines années. Nous avons constaté l'accroissement du nombre de jeunes joueurs dans certains clubs et cela nous donne espoir pour le futur. Le travail de fond des dirigeants et instructeurs permet d'entrevoir l'avenir avec optimisme.



Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles
Commission Sportive Nationale Ninepin-Bowling-Schere

Président C.S.N.B. Schere :

Jean-François FERRETTI

57070-METZ

Tél : 06 72 49 45 23 E-mail : jeanfrancois.ferretti@orange.fr



Fédération affiliée au C.N.O.S.F.

Membre du F.B.P.

→ RAPPORT D'ACTIVITES DISCIPLINE NINEPIN-BOWLING-SCHERE →

Nous espérons que la saison à venir sera la bonne pour la prise de licences car nous avons évolué cette année sans licence physique. Cela n'est plus acceptable. Nous perdons de plus en plus notre crédibilité vers les licenciés et surtout les parents de nos jeunes joueurs qui ne comprennent pas l'absence de ce document indispensable.

En conclusion de mon intervention, je renouvelle mes remerciements à tous les membres de mon comité pour l'ensemble des travaux réalisés, ainsi que leur disponibilité tout au long de la saison.

Je n'oublie pas les élus de la Ligue Grand-Est, les membres du plateau fédéral, sa directrice générale, et les bénévoles de tous les organismes, de toutes les disciplines quel qu'elle soit, pour l'ensemble des actions et des travaux effectués pour notre sport.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable assemblée générale.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-François FERRETTI
Président C.S.N.B.S.



Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles
Commission Sportive Nationale Ninepin-Bowling-Schere

Président C.S.N.B. Schere

Jean-François FERRETTI

57070 METZ

Tél : 06 72 49 45 23 E-mail : jeanfrancois.ferretti@orange.fr

AG Barcelonne du Gers 05-04-2025

Bilan CSN Q8 2024

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à exprimer, au nom de la CSN Quilles de Huit, mes remerciements envers l'ensemble des licenciés des Quilles au Maillet pour l'organisation de cette assemblée ainsi que pour leur accueil chaleureux.

Je profite de ce moment pour renouveler mes remerciements à Jérôme pour tout ce qu'il a accompli au service de notre discipline. Aujourd'hui, je mesure pleinement l'impact qu'il a eu sur notre fédération.

Je remercie également notre président, Patrick Hunter, ainsi que les membres de la précédente mandature et tout le personnel qui a su gérer les crises et ramener la sérénité au sein de notre fédération. Leur travail a grandement facilité l'entrée en fonction des nouveaux élus, dont je fais partie.

Les mois à venir s'annoncent chargés, et je sais que nous aurons de nombreux sujets à traiter : l'harmonisation des tarifs de licence, retrouver le Haut Niveau, le maintien de la délégation de service public, les enjeux liés au handicap, l'honorabilité, la lutte contre le séparatisme et les violences dans le sport. Ces sujets nécessiteront un travail collectif pour faire avancer nos disciplines et notre fédération.

Concernant la discipline des Quilles de Huit, l'année 2024 a été marquée par une belle progression du nombre de licences, avec 314 nouvelles licences ce qui porte le nombre à 5019. Toutefois, nous savons que rien n'est acquis et nous poursuivons nos efforts, notamment en matière de formation pour nos instructeurs. Nous continuons également nos actions avec les clubs auprès des écoles primaires, collèges et lycées.

Nous avons participé à la rencontre USEP, aux journées Olympiques et aux événements Prim'air Nature, permettant ainsi à plus de 1500 élèves de découvrir notre discipline. Nous avons également mené des actions en faveur des personnes en situation de handicap, en organisant deux après-midi d'initiation pour les enfants du centre départemental des déficients sensoriels de l'Aveyron.

Sous l'impulsion de Jérôme et grâce à l'aide de notre fédération, nous avons renouvelé le matériel d'une équipe composée uniquement de joueurs en situation de handicap, évoluant depuis plusieurs années dans le championnat Corpo. Cette saison, cette équipe participera au championnat civil au sein du club de Rodez, un bel exemple d'inclusion.

Pour ce qui est de la promotion de notre discipline, le Conseil Départemental de l'Aveyron, en collaboration avec le comité aveyronnais des Quilles de Huit et l'aide précieuse de Vincent, a

organisé le "Festi'quilles", un événement convivial qui se déroule sur des sites touristiques de l'Aveyron.

Des actions de promotion ont également eu lieu à Paris, en septembre, ainsi qu'en octobre lors du marché de Bercy, durant trois jours. Enfin, à la fin de l'année 2024, nous avons organisé l'événement "Octobre Rose", qui a réuni plus de 130 participants. Cet événement a pour but de faire découvrir les Quilles de Huit à des féminines tout en soutenant une cause importante, puisque nous avons pu remettre un chèque de 2515 euros à la Ligue Départementale contre le Cancer. Un grand merci à Hélène, l'organisatrice principale.

En ce qui concerne nos compétitions, elles se sont toutes très bien déroulées. L'organisation sur deux jours du championnat de France par équipes à Rodez a été reconduite, ce qui a permis de qualifier davantage de catégories. Le championnat de France individuel à Colombiès a également été un franc succès, et nous avons eu la joie d'accueillir Patrick, Béatrice, Laurence, Mathieu, ainsi que nos amis des Quilles de Neuf et du Maillet. J'espère que vous garderez un excellent souvenir de cette journée.

J'en profite pour vous inviter toutes et tous, à venir découvrir notre sport lors de ces événements. Vous y constaterez la convivialité qui règne, malgré la compétition, ainsi que l'enthousiasme suscité par notre discipline.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les licenciés et bénévoles pour leur engagement, ainsi que les membres de la CSN, qui ont fait le choix de m'accompagner tout au long de cette mandature.

Merci pour votre attention.



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE SAINT-GALL

Site Internet de la CSN Saint-Gall : www.ffbsq.fr / Quilles Saint-Gall

Fédération affiliée au CNOSEF - Membre de la FIQ - CSN affiliée à la WNBA - Siège administratif : 20, Rue du Cimetière - 68127 NIEDERHERGHEIM

LICENCES

La saison 2023/24 s'est achevée avec **1472** licences sportives enregistrées (+17)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 :

+7

755 Seniors (360 S/A + 364 S/B) : **-15** - 259 Dames (106 D/A +
- 399 Vétérans : **+7** - 59 Juniors/U18 :

La population des saint-galliens reprend son évolution suite aux années post-Covid, même si on peut constater qu'elle vieillit irrémédiablement. Les dames ont repris le chemin des pistes et la proportion de féminines atteint 17,59% des licences enregistrées. Les licences U18 sont fluctuantes d'une année sur l'autre mais les nouvelles licences parviennent à compenser les défections scolaires incontournables.

COMPÉTITIONS

Par équipes :

- Championnat des clubs avec 118 équipes issues de 57 clubs et réparties en 12 divisions, sur 52 quilliers.
- Coupe de France avec 6 tours à élimination directe qui ont concernés 54 clubs ; innovation avec un Final Four en épilogue.
- Challenge de la CEA avec 6 tours à élimination directe qui ont concerné 52 clubs, avec un tournoi final. Le trophée a été offert par le nouveau parrain de la compétition.
- + 5 autres compétitions différentes qui tiennent en haleine tous les licenciés pendant 7 mois.

Individuelles :

- Championnat d'Alsace 2024 avec 72 concurrent(e)s répartis en 6 catégories ; 2 parties pour chaque participant, un quillier réservé pour 2 catégories.
- Championnat de France 2024 avec 98 concurrent(e)s répartis en 4 catégories ; 2 parties pour chaque participant, un quillier pour chaque catégorie.

Internationales :

- Participation, les 19 et 20 mai 2024, au 1^{er} Championnat International à 3 bandes (Classic, Schere, Bohle) ; 2 hommes et 2 dames représentant la France face aux délégations de 10 autres nations (40 concurrents). Lieu : Wolfsburg (D) ; Ordonnateur : NBS-WNBA. Résultats : 9^e et 12^e (H), 14^e et 15^e (D). Se dispute tous les 2 ans à la Pentecôte.
- Participation, les 11 et 2 octobre, aux Championnats d'Europe de jeux de quilles nationaux (5 délégat° et 50 concurrent(e)s). Ordonnateur : NBN-WNBA. Résultats : 2 médailles d'or collectives et 4 médailles individuelles (1 or, 2 argent et 1 bronze). SG en tête de la Super Cup après 3 étapes (LUX, AUT, FRA), reste encore 2 (DK, SUI). SG a organisé la compétition, le gîte et le couvert de toutes les délégations. À noter pour ces compétitions internationales, que le Saint-Gall n'a bénéficié d'aucune aide de notre Fédération ; tant pour l'organisation et l'accueil des délégations que pour la représentation française médaillée.

OCTOBRE ROSE

1^{ère} étape : le 31/10/2024, le club de Houssen a associé l'action à l'actualité d'Halloween. Vente de soupe au potiron, déguisements et maquillages ; une trentaine de participants dont la

moitié non-quilleurs ; 465€ reversés à la Ligue contre le Cancer.

2è étape : le 5/01/2025, journée Duo Rose organisée par le CSR sur le quillier de Westhalten, malgré le manque flagrant de tee-shirts. 26 duos ont concouru et 53 repas ont été servis. 1320€ reversés (inscriptions, dons divers + bénéfices abandonnés par le club accueillant).

SPORT-SANTÉ

5 interventions dans les EHPAD de la région de Mulhouse (77 résidents concernés). Augmentation très sensible à venir suite au partenariat passé avec la CEA (40 sites). + adaptation et augmentation en cours du matériel mis à disposition. (Développement avec des quilles et boules en bois, achat de rampes de lancement destinées aux résidents appareillés).

FORMATION

- 9 nouveaux instructeurs ont validé leur diplôme au cours de la saison 2023/24.

- Nos 2 sélectionneurs France et notre responsable Formation ont participé au stage "contraintes et objectifs du Haut Niveau" organisé par la FFBSQ les 2 et 3 novembre. Une mise en application des préceptes évoqués est bien en cours : Il en ressortira une approche modifiée et approfondie au sein de notre sélection France. Notre commission formation a aussi entamé un renforcement significatif du contenu de ses sessions suite à cette expérience.

- La commission a effectué 10 actions Formation auprès des clubs demandeurs. 147 licencié(e)s ont pu acquérir les moyens de progresser techniquement et mentalement.

ÉVOLUTION/DÉVELOPPEMENT

Création de la Digital Team (4 personnes disposant des capacités techniques pour créer et développer des outils d'exploitation informatiques complexes). Leur mission : développer et dynamiser des supports informatiques et visuels communs, les rendre accessibles à tous les clubs ; élaborer des packages visuels à destination de tous les clubs volontaires (animation, retransmission YouTube). Le but : rendre nos compétitions encore plus attrayantes et visuelles.

Projet de PV de l'assemblée générale du 5 avril 2025

Intervention CSN Bowling non parvenu

Projet de PV de l'assemblée générale du 5 avril 2025

Fédération Française Bowling et Sports de Quilles:

Quilles au Maillet



Rapport Moral
BARCELONNE du GERS

05 AVRIL 2025

INTRODUCTION

Remerciements :

Cédric BERDOULET - Maire
Patrick HUNTER - Président de la
F.F.B.S.Q.

Aux membres du comité directeur.

Aux dirigeants.

Aux Licenciés, aux bénévoles.

Passer à la
première page



SITUATION 2025

- QUILLES au MAILLET - Indicateurs

- CLUBS: **15**
- N. de licences: **270**
- Animateurs: **02**
- Instructeurs: **06**
- Arbitres: **24**
- **2** salles d'entrainement
- **2** écoles de Quilles au Maillet: (22 jeunes)

3 Passer à la première page



AN

Orientations : 2024 – 2028.

Trois axes de développement définis par le Comité National.

- **Valoriser la pratique des quilles dans leurs dimensions culturelle et sportive.**
- **Contribuer à la pratique avec le projet jeunes.**
- **Informier et communiquer pour dynamiser notre action.**

Orientations 2024 – 2028

- Proposer l'accès des Quilles au plus grand nombre (journées découverte, démonstrations, initiations, une Quinzaine d'actions en 2024).
- La pratique en milieu scolaire, avec la journée Olympique et avec l'USEP en Aveyron.
- Le Forum des associations à Nogaro.
- Avec le Déplacement en (Espagne).
- Avoir des actions avec le Sport Adapté à Auch.
- Octobre rose à Labarthète.

Orientations 2024 – 2028

- **Contribuer à la pratique avec le projet jeunes.** 132 élèves à la journée Olympique d'Auch ont découvert les quilles au maillet lors du mois de Septembre 2024.



COMMUNICATION

Informier et communiquer :

- Le Partenariat avec la dépêche.
- La lettre des quilles au maillet.
- Le BIF Fédéral avec le site: ffbsq.org
- L'association Européenne: **Aejest.com**
- Face-book.com/Quilles-au-Maillet.
- Les sites internet: quillesmaillet.com
- Quilles au Maillet-You tube.
- La boutique des Quilles au Maillet.
- La ligue-occitanie-bsq et CSAQM

Passer à la
première page

Actions de Développement en 2025.

- Réaliser des actions avec des journées découvertes, à prioriser !.
- Valoriser les concours loisirs.
- En juin participation aux journées Olympiques et U.S.E.P.
- Festival d'Artagnan de Lupiac 2 Jours.
- Forum des associations à Nogaro.
- Participation à Octobre rose.

Passer à la
première page



Actions de Développement en 2025.

- > Peut-être revoir le calendrier sportif.
- > Les Championnats de France sont des évènements clés mis en avant.
- > La participation au Festival à REUS (ES) début juillet avec l'A.G. de l'A.E.J.e.S.T.
- > Projet d'un échange jeunes avec le FC Bittles i Bowling de Joan Ricart à Barcelone (Esp).

9 Passer à la première page



Conclusion

Réflexion sur l'avenir de la C.S.N.
Avec la nouvelle équipe 2024-2028.

Avoir un vrai projet de
développement, pour pérenniser la
DISCIPLINE.

Je vous remercie à toutes et à tous
de votre écoute et vive le Maillet.

Passer à la première page



conclusion



[Passer à la première page](#)



Projet de PV de l'assemblée générale

L' ANNEXE 3

Rapport Moral de la Commission Ethique et Déontologie



Rapport Annuel 2024 de la COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE ¶

¶
¶

¶

Rapport présenté à l'Assemblée Générale du 5 avril 2025 à Barcelonne-du-Gers ¶

¶

NOVEMBRE 2023 • La commission a été saisie à la suite d'injures diffusées sur les réseaux sociaux concernant un centre de bowling, et après dégradation d'un trophée par un licencié. Le club concerné a décidé d'exclure le licencié de l'équipe et des compétitions qu'il organise. Toutes les pièces ont été examinées par la commission éthique et déontologie, laquelle, à l'unanimité, a décidé du renvoi du licencié en question en commission de discipline. A ce jour, la commission n'a pas encore reçu de retour de la commission de discipline. ¶

¶

JANVIER 2024 • La commission a été saisie suite à une altercation entre deux joueurs et des échanges désagréables. La plainte a été portée par la mère du licencié mineur. Les deux joueurs se sont ensuite serré la main avant de lire et d'approuver la charte éthique et déontologie. Affaire résolue. ¶

JANVIER 2024 • Un signalement a été fait par l'arbitre qui officiait sur une compétition et qui rapporte un incident entre deux licenciés. Les membres de la commission éthique et déontologie ont choisi de classer cet incident mais ont demandé aux deux joueurs concernés de lire, approuver et respecter la charte d'éthique et déontologie de la FFBSQ. A ce jour, la commission n'a pas reçu de retour que cela ait été fait. ¶

¶

JUIN 2024 • Une plainte a été déposée par une ligue régionale et la directrice d'un centre de bowling à l'encontre d'un licencié suite à des comportements inadaptés et des injures. ¶

Décision : Les faits reprochés au licencié et portés à notre connaissance concernant la demande de saisie de la commission disciplinaire ne semblent pouvoir justifier une telle saisie. A ce jour, la commission n'a pas encore reçu de retour de la commission de discipline. ¶

¶

¶

Henriette BENEZET ¶

Projet de

L' ANNEXE 4

COMPTES ANNUELS 2024

Projet de PV de l'Assemblée générale du 5 avril 2025



FFBSQ

190 Rue Isatis
31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2024
Exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Balma	05 61 24 10 30	Plaisance du Touch	05 62 12 80 90	Toulouse Augustins	05 62 30 39 60
Muret	05 61 51 18 96	Toulouse Jacobins	05 62 30 24 24	Toulouse Route d'Espagne	05 62 14 04 77
L'Union	05 62 79 92 20	Castres	05 63 61 84 42	Seysses	05 62 87 35 45
Ramonville	05 62 19 28 40	Toulouse Basso Cambo	05 34 60 23 33	Mazamet	05 63 61 84 42

SIEGE SOCIAL : 11 bis rue Antonin Mercié - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 62 30 39 60 - accueil@bgh.fr - www.bgh.fr

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES
SAS AU CAPITAL DE 10 020 € - SIRET 537 373 292 00011 - APE 6920Z - RCS Toulouse 537 373 292 - N° TVA intracommunautaire : FR 64 537 373 292



SOMMAIRE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestations et rapports	3
COMPTES ANNUELS	4
Association bilan Actif	5
Association bilan Passif	6
Assoc. Résultat (liste)	7
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe Association	10
DETAIL DES COMPTES	27
Association bilan Actif	28
Association bilan Passif	30
Assoc. Résultat (liste)	31

Rapport

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'association :

FFBSQ

Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total ressources	1 412 774 C
- Résultat net comptable	93 957 C
- Total du bilan	1 408 490 C

Fait à TOULOUSE

Le

MORELLON VINCENT

Expert comptable



COMPTES ANNUELS

Pr

ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	19 050	16 924	2 126	4 552
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outill. ind.	63 241	45 725	17 517	27 696
Autres	84 804	50 084	34 721	5 489
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilitisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 365		3 365	3 365
TOTAL (I)	170 460	112 733	57 728	41 102
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	19 926		19 926	33 227
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	122 614	3 847	118 768	97 865
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	18 298	3 024	15 274	8 026
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 143 330		1 143 330	996 430
Charges constatées d'avance	53 465		53 465	41 334
TOTAL (II)	1 357 633	6 870	1 350 763	1 176 882
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 528 093	119 603	1 408 490	1 217 984

ASSOCIATION BILAN PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	624 810	723 273
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	93 957	-98 463
<i>Situation nette (sous total)</i>	718 767	624 810
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	718 767	624 810
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	30 747	21 534
TOTAL (III)	30 747	21 534
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 412	56 601
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	57 202	41 892
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 882	8 202
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	510 480	464 945
TOTAL (IV)	658 976	571 640
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 408 490	1 217 984

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	30	940
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 180 159	1 133 442
<i>Dont parrainages</i>	12 000	4 500
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	146 867	69 964
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		50 513
Mécénats	85 271	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		12 112
Utilisations des fonds dédiés		20 431
Autres produits	447	34 626
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 412 774	1 322 027
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	13 301	-9 048
Autres achats et charges externes	929 184	912 359
Aides financières		14 304
Impôts, taxes et versements assimilés	2 792	5 497
Salaires et traitements	229 394	217 611
Charges sociales	82 651	71 323
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 663	18 757
Dotations aux provisions	9 213	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	51 324	83 541
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 346 522	1 314 345
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	66 252	7 682
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23 047	15 138
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		250
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	23 047	15 389
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		870
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		870
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	23 047	14 519

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	89 299	22 200
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	246	25 867
Sur opérations en capital	11 047	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	11 293	25 867
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 002	17 345
Sur opérations en capital		128 588
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 002	145 934
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	8 291	-120 067
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 633	597
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 447 115	1 363 283
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 353 158	1 461 746
EXCÉDENT OU DÉFICIT	93 957	-98 463

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	O		



ISACOMPTA CONNECT - Fiscal - 10/09/2025

1

10/34

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 408 490,43 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 93 957,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'Assemblée Générale électorale de la FFBSQ a eu lieu le 14 décembre 2024 et un nouveau bureau fédéral a été élu.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Une AGE s'est tenu le 29 janvier 2025 pour autoriser la Fédération à entamer des démarches pour l'achat des nouveaux locaux de son siège social suite à la décision du propriétaire actuel de mettre en vente la Maison des Sports à Labège (31)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fédération Française de bowling et sports de quilles a pour objet de :

- promouvoir, développer et organiser les activités, et les diverses disciplines;
- représenter tous les licenciés pratiquant le bowling et les sports de quilles et les associations affiliées;
- participer pour tout ce qui concerne le bowling et les sports de quilles aux missions de service public;
- assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense et du principe du contradictoire, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français;
- respecter et faire respecter à ses adhérents, les règlements sportifs, les règles d'encadrement, les règles de discipline, les règles contre le dopage humain, les règles d'hygiène et les règles de sécurité.

RAPPEL CONCERNANT LES MODALITÉS D'ARRÊTÉ DES COMPTES DE LA FFBSQ :

Les comptes de la F.F.B.S.Q. sont présentés selon un principe de consolidation, la F.F.B.S.Q. étant constituée d'un ensemble de Commissions Sportives Nationales représentant chaque discipline et ne jouissant pas de la personnalité morale.

Ainsi, les comptes de la F.F.B.S.Q. sont arrêtés en intégrant l'ensemble des écritures de toutes les Commissions Sportives Nationales et en procédant à l'élimination des comptes réciproques, tant au niveau du bilan que du compte de résultat.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dans un souci de lisibilité et de comparabilité des comptes de la Fédération, les comptes de résultats analytiques par Commission Sportive ne sont pas joints aux comptes consolidés, mais sont adressés au Ministère des Sports, pour contrôle de l'utilisation des fonds alloués.

Nous soulignons également que les subventions octroyées par le Ministère des Sports sont affectées aux postes déterminés par la convention d'objectifs passée avec le Ministère.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**Du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	3 à 4 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 4 ans
- Matériels et outillages	3 à 4 ans
- Logiciels	3 à 4 ans
- Matériels de transport	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		19 050			
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			63 241			
		Inst. générales, agencs & aménagts divers		7 168			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		19 140		36 451	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		38 922		1 968	
	Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				128 471		38 419	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			3 365			
TOTAL				3 365			
TOTAL GENERAL				150 886		38 419	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				19 050	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					63 241	
		Inst. gal. agen. amé. divers				7 168	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			17 058	38 533	
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 787	39 104	
	Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				18 845		148 046	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					3 365	
TOTAL						3 365	
TOTAL GENERAL				18 845		170 460	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		14 498	2 426		16 924
TOTAL		14 498	2 426		16 924
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agenc. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels		35 546	10 179		45 725
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	7 162	6		7 168
	Matériel de transport	19 129	6 349	17 058	8 420
	Mat. bureau et informatiq., mob.	33 449	2 832	1 787	34 495
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		95 286	19 366	18 845	95 807
TOTAL GENERAL		109 784	21 792	18 845	112 732

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances		6 870		6 870
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL		6 870		6 870

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation sur l'exercice d'avance à des salariés partis mais non remboursé pour 3k€ et dépréciation de certains client douteux pour 3.8k€



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 365		3 365
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	122 614	122 614	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	876	876	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 010	4 010	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Renvois	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	8 411	8 411	
	Charges constatées d'avance	53 465	53 465	
TOTAUX		192 742	189 377	3 365
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(3)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	53 465
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	53 465

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	22 707
Autres créances	1 971
Disponibilités	
TOTAL	24 678



SACOMPTA CONNECT - Fiscal - 10/03/2025

10

19/34

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Les fonds associatifs sont constitués de la dotation initiale et des résultats accumulés par la Fédération à travers ses Commissions Sportives Nationales jusqu'au 31 Décembre 2024.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	723 273			98 463	624 810
Excédent ou déficit de l'exercice	-98 463		112 363	-98 463	112 363
TOTAUX	624 810		112 363		737 173



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	71 412	71 412		
Personnel & comptes rattachés	22 938	22 938		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	29 084	29 084		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 180	5 180		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dit det. rel. opér. de titr.)	19 882	19 882		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	510 480	510 480		
TOTAUX	658 976	658 976		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	71 412	71 412		
Personnel & comptes rattachés	22 938	22 938		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	29 084	29 084		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 180	5 180		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	19 882	19 882		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	510 480	510 480		
TOTAUX	658 976	658 976		

- REVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

FFBSQ

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits de licences de la Commission Sportive Nationale (CSN) Bowling, ont une saisonnalité allant du 1er septembre de l'exercice N au 31 août de l'exercice N+1. Ils sont donc retenus pour 4/12ème sur l'exercice N, les 8/12ème sont donc affectés à l'exercice N+1.
Les produits d'inscription aux compétitions sont retenus au titre de l'exercice sur lequel a lieu la phase finale de la compétition.

Ce principe est également appliqué à la Commission Sportive Nationale Saint-Gall, à la CSN Classic et à la CSN Schère pour ses produits de licences et cotisations.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	510 480
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	510 480

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 133
Dettes fiscales et sociales	37 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	19 133
TOTAL DES CHARGES À PAYER	107 524



12754 - FFBSQ

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 30 747,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	40,00 %
Taux d'actualisation	3,10 %
Table de mortalité	Table réglementaire TV 88/90
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00 %
AUGMENTATION SALAIRES = 1%	

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CHGES EXCEPT. - PERTE LICENCE	2 097	
REGUL AGIRC ARCCO 2020	905	
Q8 24 PDTS EXCEPT. /OPÉR. GESTION		199
AUTRES PDTS EXCEPT. /OP. G.		47
PDTS CESSIONS IMMOB. INCORPOR.		11 047
TOTAL	3 002	11 293



COMMENTAIRE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bénévolat :

La fédération ne dispose pas de moyen de recensement des contributions volontaires, hors frais de fonctionnement et de déplacement non remboursés faisant l'objet d'émission de reçus fiscaux.

Le total des reçus délivrés au titre du bénévolat en 2024 s'élève à un montant de 38 938€.

Mécénat et dons :

La fédération est reconnue "d'intérêt général" et à ce titre est habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

Le total des reçus délivrés au titre du mécénat s'élève à 45 000€.

Le total des reçus délivrés au titre de dons s'élève à 0 € sur l'exercice 2024.

Subventions :

Des subventions pour un montant total de 93 000 € ont été accordées par l'Agence Nationale des Sports, dans le cadre de la convention cadre de développement. Les fonds dédiés reportés sur 2023 ont été directement imputés sur ces subventions par l'ANS, la fédération a donc reçu 60 134€ de subventions nettes.
Aucune subvention n'a été reversée.

Une subvention de 50 000€ a été reçue de l'ANS dans le cadre de la convention cadre de performance durable cette année.



DETAIL DES COMPTES

ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	19 050	16 924	2 126	4 552
20500000 conces.brev.llc.marq	19 050		19 050	19 050
28050000 amt conces.brev.llc.marq		16 924	-16 924	-14 498
Immobilisations corporelles				
Installations techn., matériel et outil. ind.	63 241	45 725	17 517	27 696
21540000 matériel industriel	56 467		56 467	56 467
21550000 outillage industriel	6 774		6 774	6 774
28154000 amt mat. industriel		38 950	-38 950	-28 771
28155000 amt outillage industriel		6 774	-6 774	-6 774
Autres	84 804	50 084	34 721	5 489
21810000 instal. générales, agencements	7 168		7 168	7 168
21820000 matériel de transport	38 533		38 533	19 140
21830000 matériel de bureau matériel i.	38 382		38 382	38 201
21840000 mobilier	721		721	721
28181000 amt inst. générales		7 168	-7 168	-7 162
28182000 amt mat. de transport		8 420	-8 420	-19 129
28183000 amt mat. de bureau		33 774	-33 774	-32 728
28184000 amt mobilier		721	-721	-721
Immobilisations financières				
Autres	3 365		3 365	3 365
27500000 dépôts cautionnements versés	3 365		3 365	3 365
TOTAL (I)	170 460	112 733	57 728	41 102
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	19 926		19 926	33 227
37000000 stocks de marchandises	19 926		19 926	33 227
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	122 614	3 847	118 768	97 865
Avances et acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	
40910000 avances et acomptes versés	5 000		5 000	
Autres	13 298	3 024	10 274	8 026
40100100 ffb - fournisseurs	4 593		4 593	421
42110000 personnel rem. dues	876		876	282
43730000 mutuelle	2 014		2 014	342
43730100 prevoyance	26		26	5 010
43870000 lj a recevoir	1 971		1 971	1 971
46710100 suivi licences q8	35		35	
46710210 licences cnb enc ef	3 783		3 783	
49670000 depreciation autres comptes		3 024	-3 024	
Disponibilités	1 143 330		1 143 330	996 430
51201300 stg - sg - cpte courant				16 184
51201400 stg - sg - livret				25 356
51201500 stg - stg zn - sg - compte cou				37 814
51201600 stg - stg zs - sg - compte cou				21 317
51210000 compte courant sg	324 454		324 454	
51211000 siege - sg - cpte courant				19 544
51211200 siege - sg - livret+				321 477
51212000 compte sur livret sg	818 292		818 292	
51221000 cn bowling - sg - cpte courant				81 256
51221100 cn bowling - sg - livret+				178 234
51240100 q8 - sg - cpte courant				13 916
51241100 q8 - sg - livret				121 720
51250100 nbc - sg - cpte courant				92 960

ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
51250300 nbc - nbc - sg livret				10
51261000 q6 - sg - cpte courant				758
51270100 q9 - sg - cpte courant				6 816
51271100 q9 - sg - livret				22 856
51280100 qm - sg - cpte courant				24 122
51290100 nbs - sg - compte courant				6 853
51291100 nbs - sg - livret				4 630
53000000 caisse	584		584	605
Charges constatées d'avance	53 465		53 465	41 334
48600000 charges constatées d'avance	53 465		53 465	41 334
TOTAL (II)	1 357 633	6 870	1 350 763	1 176 882
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 528 093	119 603	1 408 490	1 217 984

ASSOCIATION BILAN PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	624 810	723 273
10100000 fonds de reserve	624 810	723 273
Réserves		
Excédent ou déficit de l'exercice	93 957	-98 463
<i>Situation nette (sous total)</i>	718 767	624 810
TOTAL (I)	718 767	624 810
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour charges	30 747	21 534
15300000 prov. pour pension oblig. sim.	30 747	21 534
TOTAL (III)	30 747	21 534
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 412	56 601
Dettes fiscales et sociales	57 202	41 892
42820000 prov. congés payés	22 938	16 492
43100000 sécurité sociale	10 698	8 190
43720000 retraite	2 982	2 002
43721000 siege - caisse retraite regime	4 520	4 520
43740000 perco - cdt mutuel participat°	358	471
43820000 charges sociales c. payés	10 527	7 209
44210000 état prelevements a la source	1 110	698
44711100 siege - retenue a la source /	277	200
44860000 autres charges à payer	3 794	2 111
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		344
41910000 USAGERS AVCES ACPTES RECUS /CD		344
Autres dettes	19 882	7 858
46700000 autres comptes débt. ou crédt.	36	105
46710000 q8 - cd 12 a rembourser	409	
46710500 suivi licences - stg	304	
46860000 charges à payer	19 133	7 753
Produits constatés d'avance	510 480	464 945
48700000 produits constatés d'avance	510 480	464 945
TOTAL (IV)	658 976	571 640
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 408 490	1 217 984

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	30	940
70700000 ventes de marchandises	30	940
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 180 159	1 133 442
70600000 prestations de services	1 614	120
70600010 q8 - mutations		1 230
70600030 q8 - licences perdues		50
70600100 engagements aux compétitions	177 969	153 806
70600200 prestation de formation	16 124	14 506
70610000 licences & affiliations des ct	741 718	711 234
70610100 participations diverses	25 498	28 219
70612000 homologat° certificat° pistes	60 530	75 231
70613100 calendrier - ebf	1 795	100
70613300 calendrier - inscriptions	16 600	3 800
70614000 droits homologations - lignage	14 781	4 883
70614100 calendrier - homologations	11 860	15 543
70615000 lignage		51 619
70616000 lignages compétitions fédérale	67 060	28 114
70630000 siege - parrainages / sponsori	12 000	4 500
70800000 produits des activités annex.	15 184	9 910
70810000 pds prest. fournies au pers.		240
70880000 vente des produits ffbsq	1 626	2 903
70880100 produits divers	4 750	6 684
70880200 vente de matériel pédagogique	11 050	20 749
Dont parrainages	12 000	4 500
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	146 867	69 964
74000000 subvention d'exploitation		6 667
74000100 subventions externes	146 867	61 398
74180000 autres subventions		1 899
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		50 513
75412000 abandon de frais bénévoles		50 513
Mécénats	85 271	
75420000 mécénat	85 271	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		12 112
78150000 rep. prov. risques chges expl.		6 553
78174000 reprise s/ prov dep clients		5 559
Utilisations des fonds dédiés		20 431
78940000 report s/subv attribuées		20 431
Autres produits	447	34 626
75800000 pds divers gestion courante	447	959
75800100 mécénat & dons		33 667
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 412 774	1 322 027
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	13 301	-9 048
60370000 var. stocks marchandises	13 301	-9 048

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
Autres achats et charges externes	929 184	912 359
60400000 achats prest. services	169 237	152 535
60400100 engagements aux compétitions	43 974	45 450
60400200 homologation piste	4 386	
60405000 imprimeries	2 688	11 984
60410000 prestation de service	18 475	3 952
60410200 vacations d'arbitrage	13 863	9 002
60610000 fourn. non stockables	790	864
60615000 carburants	2 480	2 537
60620000 carburant	86	
60630000 fourn. d'entretien petit équ.	17 957	45 931
60630100 tenues sportives	30 051	15 386
60640000 fourn. administratives	6 304	5 271
61300000 locations	9 592	11 621
61320000 locations immobilières	4 034	3 533
61321000 loyer siege	31 092	33 696
61350000 locations mobilières	8 460	9 138
61351000 siege - location logiciel cour	1 906	1 349
61352000 siege - location copieur	9 201	9 347
61353000 siege - location logiciel ndf	2 431	4 162
61500000 entretien et réparations		405
61550000 ent. sur biens mobiliers	145	1 014
61551000 compte 61551000	64	
61560000 maintenance	38 896	51 111
61600000 primes d'assurances	27 230	26 454
61800000 divers	59	251
61851000 frais de formation	20 863	9 972
62100000 personnel extérieur à l'asso	300	
62260000 honoraires comptables	30 958	29 503
62261000 honoraires social	4 718	3 318
62262000 honoraires cœ	16 680	15 824
62263000 honoraires inter. médicaux	27 433	29 665
62280000 honoraires divers	10 247	4 476
62310000 communication	23 444	1 700
62310100 récompenses/compétitions	38 033	50 248
62340000 cadeaux	6 472	2 717
62360000 catalogues et imprimés	598	323
62380000 divers (pourboires, dons ...)	156	1 899
62410000 transports sur achats	934	4 014
62420000 transports sur ventes		1 231
62500000 déplacements, missions récept.	1 522	240
62510000 voyages et déplacements	75 603	83 224
62510100 déplacements/avion	20 725	19 918
62510200 déplacements/sncf	5 617	2 816
62510300 restauration + hotel	195 741	197 319
62610000 affranchissements	1 341	
62610100 affranchissement	280	2 669
62620000 frais telephone/internet	1 505	2 753
62700000 services bancaires et ass.	1 194	2 871
62780000 autres frais bancaires	295	325
62800000 divers		342
62810000 cotisations	1 126	
Aides financières		14 304
65700000 subv. versées par l'asso		14 304
Impôts, taxes et versements assimilés	2 792	5 497
63530000 impôts indirects	2 402	3 937
63540000 droits d'enregistrement timb.	390	
63580000 autres droits		1 560
Salaires et traitements	229 394	217 611
64110000 salaires, appointements	215 219	201 980
64120000 prov congés payés	6 447	-2 599
64140000 indemnités avantages divers	7 729	18 231

BSACOMPTA CORRECT - Fiscal - 10/03/2025

32

32/34

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
Charges sociales	82 651	71 323
64510000 cotisations à l'urssaf	54 702	48 465
64520000 cotisations aux mutuelles	13 262	11 324
64530000 cotis. caisses retraites prév.	3 112	3 996
64530100 cotisation à la prévoyance n.c.	1 399	777
64555000 charges s/prov congés payés	3 318	-1 528
64560000 abdt patr. épargne retraite co	1 550	2 110
64581000 tickets restaurant	4 685	5 410
64750000 médecine du travail, pharmacie	623	671
64800000 autres charges de personnel		100
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 663	18 757
68110000 d. amort. immob. incorp. corp.	21 793	18 749
68170000 d. prov. dépr. actifs circul.	6 870	7
Dotations aux provisions	9 213	
68150000 d. prov. risques chges d'expl.	9 213	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	51 324	83 541
65100000 cotisations diverses	17 836	43 345
65100100 aides diverses/ revers licen.	33 474	34 408
65400000 pertes sur créances irrécouv.		5 559
65800000 charges diverses gestion cour.	14	230
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 346 522	1 314 345
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	66 252	7 682
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23 047	15 138
76800000 autres produits financiers	23 047	15 138
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		250
76600000 gains de change		250
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	23 047	15 389
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		870
66600000 pertes de change		870
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		870
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	23 047	14 519
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	89 299	22 200
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	246	25 867
77100000 pds except. /opér. gestion	199	7 159
77180000 autres pds except. /op. g.	47	18 708
Sur opérations en capital	11 047	
77510000 pds cessions immob. incorpor.	11 047	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	11 293	25 867
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 002	17 345
67100000 chges except. /opér de gestion	2 097	2 993
67110000 charges exceptionnelles	905	9 540
67120000 pénalités amendes fiscales		84
67180000 autres chges except./opér. g.		4 728
Sur opérations en capital		128 588
67510000 val. compt. immob. incorpor.		128 588
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 002	145 934
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	8 291	-120 067
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 633	597
69500000 impôts sur les sociétés	3 633	597
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 447 115	1 363 283
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 353 158	1 461 746
EXCÉDENT OU DÉFICIT	93 957	-98 463

L'ANNEXE 5

Rapport du Commissaire aux comptes

Projet de PV de l'Assemblée Générale du 5 avril 2025

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – g.jombart@re-c.fr

**Fédération Française de Bowling et de Sport
de Quilles - FFBSQ**
227 rue Pierre Gilles de Gennes

31670 LABEGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
(PRÉSENTE A L'ASSEMBLÉE SE REUNISSANT LE
SAMEDI 5 AVRIL 2025 A BARCELONNE DU GERS (32))**

Aux membres représentant les groupements affiliés à l'association « Fédération Française de Bowling et de sport de Quilles »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels (inclus dans les pages 1 à 26 de la plaquette jointe de 32 pages) sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

DS
AJ

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros - RCS PARIS SIREN 323 564 997
Société de Commissaires aux comptes inscrite auprès de la Haute Autorité de l'Audit (H2A) et de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Paris

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

➤ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes dans le cadre de l'activité de votre Fédération.

A ce titre, nous avons notamment apprécié l'ensemble des approches et hypothèses retenues par la Fédération décrites dans l'annexe, notamment en ce qui concerne les fonds dédiés, les produits mérités par votre association ainsi que les subventions acquises et les charges afférentes au fonctionnement de ses activités.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier Général et dans les autres documents adressés aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

DS
AJ

Page 2 | 4

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre Fédération sur présentation des comptes par le Trésorier Général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 avril 2025

**Pour la SAS NORGUET, de CARCARADEC
JOMBART
Commissaire Aux Comptes**

DocuSigned by:
Alain JOMBART
69003A1A3867436...

Alain JOMBART - Associé

Pièce jointe : plaquette complète des comptes annuels et détaillés de la FFBSQ dont seules les pages 1 à 26 font l'objet de notre certification

Page 4 | 4

L'ANNEXE 6

Rapport du Commissaire aux comptes

Les Conventions Réglementées

Projet de PV de l'assemblée générale du 5 avril 2025

SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – g.jombart@re-c.fr

**Fédération Française de Bowling et de Sport
de Quilles - FFBSQ**

227 rue Pierre Gilles de Gennes

31670 LABEGE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT LE
SAMEDI 5 AVRIL 2025 A BARCELONNE DU GERS (32))**

Aux membres représentant les groupements affiliés à l'association dénommée « Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles »,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

L'article L.612-5 du code de commerce dispose que le représentant légal ou, s'il en existe un, le commissaire aux comptes d'une personne morale de droit privé non commerçante ayant une activité économique ou d'une association visée à l'article L. 612-4 présente à l'organe délibérant ou, en l'absence d'organe délibérant, joint aux documents communiqués aux adhérents un rapport sur les conventions passées directement ou par personne interposée entre la personne morale et l'un de ses administrateurs ou l'une des personnes assurant un rôle de mandataire social.

A ce titre, il nous a été avis de la rémunération de coordonnatrice de haut niveau versée à Madame Béatrice HUNTER, conjointe du président de la Fédération, qui a perçu une rémunération brute annuelle de 21627 euros dans le cadre de son contrat de travail conclu

NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART SAS

antérieurement, le 1^{er} juillet 2019, et signé avec Monsieur Daniel GRANDIN, agissant à l'époque es qualités de président de la Fédération.

Paris le 3 avril 2025

**Pour la SAS NORGUET de
CARCARADEC, JOMBART
Commissaire Aux Comptes**

Alain JOMBART-Associé

Projet de PV de l'assemblée générale du 5 avril 2025

L'ANNEXE 7

Nouveaux Tarifs saison 2025/2026

Projet de PV de l'assemblée générale du 5 avril 2025

PROJET DE TARIFS 2025/2026

Catégorie	Type de licence	BOWLING	NB CLASSIC	ST GALL	NB SCHERE	Q8	Q6	Q9	MAILLET
AFFILIATION FEDERALE	Pack Affiliation	190,00	60,00	24,00	180,00		20,00		100,00
	Affiliation club civil avec assurance					56,00			100,00
	Affiliation club corpo avec assurance				90,00	28,00			
	Affiliation école / école club non labellisée	140,00							40,00
	Affiliation école labellisée	90,00			70,00				
	Autre (FDFR) Ligue				1,00				5,00
LICENCE SPORTIVE	Licence individuelle	70,00							
	Licence sportive	50,00	40,00	32,50	35,00	43,00		25,00	28,00
	Carte événementielle		2,00						
	Licence loisir	20,00	40,00		19,00		5,00	12,00	12,00
	Licence adulte /senior/ vétéran /supervétéran /féminine				35,00		25,00		
	Licence joueur corpo					35,00			
	Licence jeune				21,00		14,00	10,00	0,00
	Licence junior	15,00				25,00	14,00		28,00
	Licence cadet	10,00				25,00	14,00		28,00
	Licence minime	10,00				25,00	14,00		28,00
	Licence benjamin	5,00				15,00	14,00		0,00
	Licence poussin	5,00			11,00	15,00	14,00		0,00
	Licence adolescente					25,00	14,00		
	Licence école				11,00				
	Licence FFH / FFSSA	20,00							
	Licence FFH / FFSA jeune	7,00							
LICENCE PRATIQUANT	Licence Cadre Technique si non licence compétition ou non dirigeant	Gratuite							20,00
	Licence Cadre Technique si licence compétition ou dirigeant	Gratuite					0,00		0,00
	Licence arbitre	Gratuite					25,00		
	Licence arbitre si joueur ou dirigeant	Gratuite				0,00	0,00		0,00
	Licence arbitre non licencié sportif	22,00				30,00			20,00
	Licence dirigeant	Gratuite	20,00	2,00	24,00	0,00	0,00	20,00	0,00
	Licence dirigeant non joueur	22,00		2,00	24,00	30,00	25,00		20,00
AUTRES PRODUITS SUR LICENCES	Licence perdue	Gratuite	4,50			10,00			0,00
	Duplicata licence	Gratuite	4,50	gratuit	12,00				
	Droit de mutation benjamin / poussin	Gratuite							0,00
	Droit de mutation minime/cadet/junior	10,00		23,00					30,00
	Droit de mutation adulte	50,00	30,00	23,00	25,00	15,00	10,00		30,00
	Droit de mutation N2	75,00							
	Droit de mutation N1	105,00							
	Droit de mutation SHN Senior	300,00							
	Carnet de match				21,00				
	Inscription individuelle tandem		8,00		14,00				
AUTRES PRODUITS	Mutation étranger		75,00						
	Prix de la partie	3,60					0,50 à 10 €		
	Homologation (Affiliation fédérale)	400,00							
	Certification technique (par piste)	25€ par piste	20,00						
	Certification technique bowling neuf (par piste)	35€ par piste							

L'ANNEXE 8

Budget Prévisionnel 2025

Projet de PV de l'assemblée générale du 5 avril 2025

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES
BUDGET PREVISIONNEL 2025 - FFB5Q CONSOLIDE

CODE	SENS	LIBELLE	BUDGET 2024	ENTITE FEDERALE 2024	REEL 2024	BUDGET 2025	C/P	ENTITE FEDERALE 2025	PRODUITS	CHARGES
IA01P	P	LICENCES ET AFFILIATIONS	522 820.00	0.00	741 717.88	760 000.00	P	760 000.00	760 000.00 €	
IA02P	P	AFFILIATIONS	167 868.00	0.00				0.00		
IA03P	P	MUTATIONS HORS DEPARTEMENT	60.00	0.00	-			0.00		
IA04P	P	MUTATIONS DEPARTEMENT	5 630.00	0.00	-			0.00		
IA05P	P	DUPLICATAS	150.00	0.00	-			0.00		
		AA0 - Total Licences et affiliations	696 528.00	0.00	741 717.88	760 000.00		760 000.00	760 000.00 €	
IA11P	P	PART. DES CN au FDR entré Fédé	42 000.00		250.00	3 750.00	P		3 750.00 €	
IA12P	P	VENTES DE PRODUITS	44 280.00	1 000.00	56 963.73	43 460.00	P	1 000.00	43 460.00 €	
IA13P	P	PLUS VALUE / TITRES	2 430.00	200.00	23 047.35	4 000.00	P	0.00	4 000.00 €	
IA14P	P	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 200.00	0.00	12 547.00	15 100.00	P	0.00	15 100.00 €	
IA15C	C	AUTRES PRODUITS NON AFFECTABLES	-	0.00	-	-	C	0.00		
IA15P	P	AUTRES PRODUITS NON AFFECTABLES	3 000.00	0.00	245.34	3 000.00	P	0.00	3 000.00 €	
IA16C	C	PARTICIPATION TIERS (Sponsor)	-	0.00	-	-	C	0.00	- €	
IA16P	P	PARTICIPATION TIERS (Sponsor)	-	0.00	14 479.20	9 000.00	P	0.00	9 000.00 €	
IA17C	C	TOMBOLA	-	0.00	528.29	-	C	0.00		
IA17P	P	TOMBOLA	-	0.00	1 970.00	-	P	0.00		
IA19P	P	AIDE FEDERALE - dont Plan d'actions	500.00	0.00	-	-	P	0.00		
IA20P	P	SUBVENTION ANS	-	0.00	-	-	P	0.00		
IA21P	P	MIS REAFFECTATION DES SUBVENTIONS	-	0.00	-	-	P	0.00		
		AA1 - Total Autres produits	93 410.00	1 200.00	108 974.33	78 310.00		1 000.00	78 310.00 €	
IB01C	C	IMPRIMERIES	1 200.00	-400.00	2 033.29	800.00	C	-300.00		800.00 €
IB02C	C	ELECTRICITE	2 050.00	0.00	1 546.04	4 600.00	C	-3 400.00		4 600.00 €
IB03C	C	TELEPHONE	5 205.60	-4 145.60	2 633.34	4 705.60	C	-3 645.60		4 705.60 €
IB04C	C	AFFRANCHISSEMENT	2 900.00	-1 500.00	1 364.60	2 900.00	C	-1 500.00		2 900.00 €
IB05C	C	ASSURANCES	29 192.00	-28 412.00	27 230.08	25 538.00	C	-24 827.00		25 538.00 €
IB06C	C	FOURNITURES DE BUREAU	3 200.00	-1 300.00	5 722.69	5 350.00	C	-2 500.00		5 350.00 €
IB07C	C	ABONNEMENTS ET REVUES	-	0.00	2 348.43	250.00	C	0.00		250.00 €
IB08C	C	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 000.00	0.00	81.00	500.00	C	0.00		500.00 €
IB09C	C	DEPLACEMENT DU SECRETARIAT / CTF	1 450.00	-500.00	483.79	1 650.00	C	-700.00		1 650.00 €
IB10C	C	MAINTENANCE INFORMATIQUE	69 622.00	-42 872.00	38 771.36	78 570.00	C	-33 620.00		78 570.00 €
IB11C	C	COTISATIONS DIVERSES	13 350.00	-9 600.00	8 681.32	12 200.00	C	-8 600.00		12 200.00 €
IB12C	C	PHOTOCOPIEUR	9 164.00	-8 964.00	14 898.10	8 302.00	C	-8 102.00		8 302.00 €
IB13C	C	TAXES DIVERSES	2 400.00	-600.00	3 633.00	1 800.00	C	0.00		1 800.00 €
IB14C	C	PRETS - INTERETS BANCAIRES	90.00	0.00	7.54	90.00	C	0.00		90.00 €
IB15C	C	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	13 965.00	-13 915.00	21 792.76	27 400.00	C	-21 000.00		27 400.00 €
IB16C	C	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00	0.00	385.05	6 070.00	C	0.00		6 070.00 €
IB17C	C	CREANCES IRRECOURABLES	3 000.00	0.00	6 870.21	3 000.00	C	0.00		3 000.00 €
IB18C	C	AUTRES CHARGES NON AFFECTABLES	150.00	0.00	2 365.92	150.00	C	0.00		150.00 €
IB19C	C	BUREAUX FFB5Q	29 664.00	-29 664.00	31 520.72	35 000.00	C	-35 000.00		35 000.00 €
IB20C	C	CABINET COMPTABLE	30 500.00	-30 500.00	30 957.60	30 660.00	C	-30 660.00		30 660.00 €
IB21C	C	AVOCATS / HUISSIERS	3 000.00	-3 000.00	2 790.00	3 000.00	C	-3 000.00		3 000.00 €
IB23C	C	CABINET SALAIRES DU PERSONNEL	3 192.00	-3 192.00	4 718.28	4 692.00	C	-4 692.00		4 692.00 €
IB24C	C	AGENCE DE VOYAGE	200.00	-200.00	132.00	200.00	C	-200.00		200.00 €
IB25C	C	EQUIPEMENTIER	2 000.00	-2 000.00	2 147.41	-	C	0.00		- €
IB26C	C	MATERIELS INFORMATIQUE	500.00	-500.00	441.86	1 000.00	C	-1 000.00		1 000.00 €
IB27C	C	MOBILIERS	-	0.00	-	-	C	0.00		- €
		AB - Total Charges courantes	227 094.60	-181 264.60	213 556.19	258 427.60		-182 746.60		258 427.60 €
IC01C	C	SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	300 803.95	-300 803.95	314 908.61	323 370.43	C	-323 370.43		323 370.43 €
IC02C	C	CHARGES ANNEXES	13 900.00	-13 800.00	9 754.01	29 220.00	C	-29 100.00		29 220.00 €
IC03C	C	REAFFECTATION - CHARGES PERSONNEL	-	0.00	-	-	C	0.00		- €
IC03P	P	AIDES / CHARGES DE PERSONNEL	15 000.00	15 000.00	-	-	C	0.00		- €
IC05C	C	AUTRES DEFRAIEMENTS	-	0.00	-	-	C	0.00		- €
IC06C	C	MUTUELLE SALAIRES	-	0.00	-	-	C	0.00		- €
IC07C	C	MEDECINE DU TRAVAIL	-	0.00	604.80	-	C	0.00		- €
		AC - Total charges de personnel	290 703.95	-299 603.95	325 267.42	352 590.43		-352 470.43		352 590.43 €
ID01C	C	REUNIONS (CD / AG / BUREAUX) - Charges	59 700.00	-35 000.00	69 006.01	52 900.00	C	-33 000.00		52 900.00 €
ID01P	P	REUNIONS (CD / AG / BUREAUX) - Produits	2 000.00	0.00	3 143.84	1 000.00	P	0.00	1 000.00 €	
ID02C	C	PRESIDENCE ET VICE PRESIDENCE	17 100.00	-15 000.00	11 332.25	16 000.00	C	-14 000.00		16 000.00 €
ID03C	C	RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES - Charge	5 500.00	-4 000.00	17 598.44	9 300.00	C	-8 050.00		9 300.00 €
ID03P	P	RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES - Produits	2 800.00	1 500.00	15 590.00	2 200.00	P	1 500.00	2 200.00 €	
ID04P	P	ANS - SUBVENTION	-	0.00	-	-	P	0.00		
ID04C	C	ANS - SUBVENTION	-	0.00	-	-	C	0.00		
ID05C	C	MISSION RECEPTION	4 900.00	-1 500.00	2 483.17	6 160.00	C	-1 500.00		6 160.00 €
ID05P	P	MISSION RECEPTION	-	0.00	-	-	P	0.00		- €
ID06C	C	SECRETAIRE GENERAL	2 000.00	-1 500.00	298.74	2 000.00	C	-1 500.00		2 000.00 €
ID08P	P	AG/CD - Produits divers	-	0.00	-	-	P	0.00		- €
ID10C	C	PERSONNEL FEDERAL	-	0.00	692.86	1 000.00	C	-1 000.00		1 000.00 €

AD11C	C	WELCOMEUROPE	-	0,00	- 1 003.77	-	C	0,00	-	- €
AD11P	P	WELCOMEUROPE	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
		AD - Total Fonctionnement	- 84 400.00	-55 500.00	- 83 681.40	- 84 180.00		-57 550.00	3 200.00 €	- 87 360.00 €
BB01C	C	AIDES AUX LIGUES, CD, CLUBS	-	0,00	-	- 6 000.00	C	-6 000.00	-	- 6 000.00 €
BB02C	C	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT ENTITE FEDER	- 688 325.00	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
BB02P	P	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT ENTITE FEDER	- 656 245.00	656 245.00	-	-	P	0,00	-	- €
BB03P	P	ANS - SUBVENTION LABELISATION	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BB04C	C	AIDE AUX CN	-	0,00	-	-	C	-149 988.00	-	- €
BB04P	P	AIDE AUX CN	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BB05C	C	PARTICIPATION AU FDR ENTITE FED (50%)	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
BB05P	P	PARTICIPATION AU FDR ENTITE FED (50%)	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BB10C	C	REVERSIONS AUX CLUBS	- 33 326.10	0,00	- 40 224.45	- 34 134.00	C	0,00	-	- 34 134.00 €
BB11C	C	REVERSION/MUTATIONS A AUTRES	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
BB12C	C	REVERSION / LICENCES A AUTRES	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
BB13C	C	REVERSION/AFFILIATIONS A AUTRES	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
		BB - Total Reversions	- 65 406.10	656 245.00	- 40 224.45	- 40 134.00		-155 988.00	- €	- 40 134.00 €
BC01C	C	COMMISSION DES FINANCES	- 17 550.00	-16 700.00	- 20 659.05	- 20 350.00	C	-19 700.00	-	- 20 350.00 €
BC02C	C	COMMISSION COMMUNICATION - Charges	- 4 980.00	-1 500.00	- 1 927.06	- 3 880.00	C	-1 500.00	-	- 3 880.00 €
BC02P	P	COMMISSION COMMUNICATION - Produits	- 2 000.00	0,00	-	- 1 000.00	P	0,00	1 000.00 €	-
BC03C	C	COMMISSION INFORMATIQUE - Charges	- 200.00	0,00	- 16 859.70	-	C	0,00	-	- €
BC03P	P	COMMISSION INFORMATIQUE - Produits	- 600.00	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BC04C	C	COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	- 200.00	-200.00	-	- 200.00	C	-200.00	-	- 200.00 €
BC05C	C	COMMISSION DISCIPLINE - Charges	- 200.00	-200.00	-	- 200.00	C	-200.00	-	- 200.00 €
BC05P	P	COMMISSION DISCIPLINE - Produits	- 50.00	0,00	264.00	-	P	0,00	-	- €
BC06C	C	COMITE DE PILOTAGE - Projet Fédéral	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
BC07C	C	COMMISSION JURIDIQUE	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
BC08C	C	COMMISSION ELECTORALE	- 200.00	-200.00	-	- 200.00	C	-200.00	-	- 200.00 €
BC09C	C	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Charges	- 93 442.00	-87 192.00	- 105 842.80	- 86 450.00	C	-80 000.00	-	- 86 450.00 €
BC09P	P	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Produits	- 47 194.00	46 194.00	67 402.88	- 71 000.00	P	70 000.00	71 000.00 €	-
BC10C	C	COMMISSION CNJA - Charges	- 2 700.00	-700.00	- 3 149.00	- 2 000.00	C	0,00	-	- 2 000.00 €
BC10P	P	COMMISSION CNJA - Produits	-	0,00	8.00	-	P	0,00	-	- €
BC11C	C	COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS - C	- 1 000.00	0,00	- 1 359.09	- 2 500.00	C	0,00	-	- 2 500.00 €
BC11P	P	COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS - P	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BC12C	C	COMMISSION S.E - Charges	- 2 500.00	0,00	- 537.22	- 3 000.00	C	0,00	-	- 3 000.00 €
BC12P	P	COMMISSION S.E - Produits	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BC13C	C	COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE - Charges	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
BC13P	P	COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE - Produits	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BC14C	C	COMMISSION MARKETING - Charges	- 1 000.00	-1 000.00	-	- 1 000.00	C	-1 000.00	-	- 1 000.00 €
BC14P	P	COMMISSION MARKETING - Produits	- 10 000.00	10 000.00	-	-	P	0,00	-	- €
BC15C	C	COMMISSION FEMININES - Produits	- 500.00	-500.00	-	-	C	0,00	-	- €
BC15P	P	COMMISSION FEMININES - Charges	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BC16C	C	COMMISSION HAUT NIVEAU - Charges	- 200.00	-200.00	- 565.64	- 200.00	C	-200.00	-	- 200.00 €
BC16P	P	COMMISSION HAUT NIVEAU - Produits	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BC17C	C	COMMISSION JEUNES ET SCOLAIRES - Charges	- 700.00	-700.00	-	- 200.00	C	-200.00	-	- 200.00 €
BC17P	P	COMMISSION JEUNES ET SCOLAIRES - Produits	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BC18C	C	COMMISSION HANDICAP ET SANTE - Charges	- 200.00	-200.00	-	-	C	0,00	-	- €
BC18P	P	COMMISSION HANDICAP ET SANTE - Produits	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
BC19C	C	COMMISSION MEDIATISATION - Charges	- 5 000.00	-5 000.00	-	-	C	0,00	-	- €
BC19P	P	COMMISSION MEDIATISATION - Produits	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
		BC - Total Commissions	- 70 728.00	-58 998.00	- 83 224.88	- 48 180.00		-33 200.00	72 000.00 €	- 120 180.00 €
BD01C	C	ACTIONS SOCIALES - Charges	- 18 750.00	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
BD01P	P	ACTIONS SOCIALES - Produits	- 18 750.00	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
		BD - Total Action Sociales	-	0,00	-	-		0,00	-	- €
BE01P	P	CERTIFICATION DES PISTES - Produits	- 70 340.00	0,00	61 200.00	- 75 200.00	P	75 200.00	75 200.00 €	-
BE01C	C	CERTIFICATION DES PISTES - Charges	- 20 860.00	0,00	- 10 177.33	- 8 350.00	C	-8 350.00	-	- 8 350.00 €
		BE - Total Homologations	- 49 480.00	0,00	51 022.67	66 850.00		66 850.00	75 200.00 €	- 8 350.00 €
CA01C	C	LA DTN - Fonctionnement	- 2 000.00	-2 000.00	-	-	C	0,00	-	- €
CA02C	C	Coordinatrice HN Fonctionnement	- 700.00	-700.00	-	- 700.00	C	-700.00	-	- 700.00 €
CA02P	P	Coordinatrice HN Fonctionnement	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
CA04C	C	FONCTIONNEMENT - Coach Espoir	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
CA05C	C	FONCTIONNEMENT - Coach Jeune	- 7 800.00	-7 800.00	-	-	C	0,00	-	- €
CA06C	C	FONCTIONNEMENT - Coach Dame	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
CA07C	C	FONCTIONNEMENT - Coach Homme	- 1 500.00	-1 500.00	-	- 1 500.00	C	-1 500.00	-	- 1 500.00 €
CA08P	P	SUBVENTION ANS	- 5 000.00	5 000.00	-	-	P	0,00	-	- €
CA09C	C	FONCTIONNEMENT - Echanges internationaux	-	0,00	-	-	C	0,00	-	- €
		CA - Total Cadres Techniques	- 7 000.00	-7 000.00	-	- 2 200.00		-2 200.00	- €	- 2 200.00 €
CB03C	C	STAGES DE DETECTION	- 3 000.00	-3 000.00	- 3 231.84	- 3 000.00	C	-3 000.00	-	- 3 000.00 €
CB04C	C	AUTRES CHARGES	- 500.00	-500.00	-	- 500.00	C	-500.00	-	- 500.00 €
		CB - Total Détection	- 3 500.00	-3 500.00	- 3 231.84	- 3 500.00		-3 500.00	- €	- 3 500.00 €
CC01C	C	CREPS (Herbergement)	- 28 000.00	-28 000.00	- 8 934.10	- 5 000.00	C	-18 369.00	-	- 5 000.00 €
CC01P	P	CREPS (Participation Famille)	- 12 500.00	12 500.00	9 177.84	- 6 250.00	P	12 500.00	6 250.00 €	-
CC02C	C	EQUIPEMENT ET PROSHOP	- 300.00	-300.00	- 18.00	- 300.00	C	-300.00	-	- 300.00 €
CC02P	P	PARTICIPATION FAMILLES/EQUIPEMENT ET PROSHOP	- 150.00	150.00	-	-	P	0,00	-	- €
CC03C	C	MINI BUS	- 500.00	-500.00	- 1 801.41	-	C	0,00	-	- €
CC03P	P	PARTIC FAMILLES SUR MINI BUS FONCT ET PREPARATE	-	0,00	-	-	P	0,00	-	- €
CC04C	C	FONCTIONNEMENT	- 1 300.00	-1 300.00	- 1 364.33	- 1 300.00	C	-1 300.00	-	- 1 300.00 €

CC05C	C	PREPARATION MENTAL ET/OU PHYSIQUE	-	7 700.00	-7 700.00	-	4 876.50	-	4 700.00	C	-4 700.00		-	4 700.00 €
CC06C	C	MEDICAL	-	1 000.00	-1 000.00	-	561.20	-	1 000.00	C	-1 000.00		-	1 000.00 €
CC07C	C	DEPLACEMENTS SUR COMPET	-	3 500.00	-3 500.00	-	-	-	3 500.00	C	-3 500.00		-	3 500.00 €
CC08C	C	HONORAIRES CONSULTANT	-	11 000.00	-11 000.00	-	10 000.00	-	6 000.00	C	-6 000.00		-	6 000.00 €
CC09C	C	FRAIS BOWLING + MECENAT BOWLING	-	50 000.00	-50 000.00	-	49 671.23	-	23 750.00	C	-23 750.00		-	23 750.00 €
CC09P	P	MECENAT BOWLING	-	47 000.00	47 000.00	-	46 333.33	-	22 500.00	P	22 500.00	22 500.00 €		
CC10P	P	SUBVENTION ANS	-	14 000.00	14 000.00	-	-	-	-	P	0.00			
		CC - Total Pôle France	-	29 650.00	-29 650.00	-	21 715.60	-	16 800.00		-23 919.00	28 750.00 €	-	45 550.00 €
CE01C	C	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Charges	-	18 181.90	-2 000.00	-	12 229.25	-	13 600.00	C	-6 000.00		-	13 600.00 €
CE01P	P	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Produits	-	5 400.00	0.00	-	-	-	5 467.00	P	0.00	5 467.00 €		
CE02C	C	TENUES	-	-	0.00	-	-	-	-	C	0.00			
		CE - Total Equipement	-	12 781.90	-2 000.00	-	12 229.25	-	8 133.00		-6 000.00	5 467.00 €	-	13 600.00 €
CF01C	C	CONTROLES ANTI DOPAGE	-	500.00	-500.00	-	-	-	500.00	C	-500.00		-	500.00 €
CF02C	C	SUIVI MEDICAL DES ATHLETES	-	3 000.00	-3 000.00	-	2 455.24	-	5 900.00	C	-5 900.00		-	5 900.00 €
CF02P	P	SUIVI MEDICAL DES ATHLETES	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
CF03C	C	MEDECIN FONCTIONNEMENT	-	-	0.00	-	-	-	-	C	0.00			
CF04C	C	MEDECIN - VACATION	-	4 000.00	-4 000.00	-	4 000.00	-	4 000.00	C	-4 000.00		-	4 000.00 €
CF05P	P	ANS - SUBVENTION	-	3 000.00	3 000.00	-	-	-	3 000.00	P	3 000.00	3 000.00 €		
		CF - Total Médical	-	4 500.00	-4 500.00	-	6 455.24	-	7 400.00		-7 400.00	3 000.00 €	-	10 400.00 €
CG01C	C	STAGE ATHLETES - JEUNES - Charges	-	23 600.00	-22 000.00	-	21 127.00	-	16 280.00	C	-30 000.00		-	16 280.00 €
CG01P	P	STAGE ATHLETES - JEUNES - Produits	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
CG02C	C	STAGE ATHLETES - ADULTES - Charges	-	21 000.00	-21 000.00	-	13 303.43	-	17 000.00	C	-30 540.00		-	17 000.00 €
CG02P	P	STAGE ATHLETES - ADULTES - Produits	-	-	0.00	-	229.74	-	-	P	0.00			
CG03C	C	ENTRAINEURS - VACATIONS ET FORMATION	-	12 683.00	-12 683.00	-	1 126.01	-	19 250.00	C	-19 250.00		-	19 250.00 €
CG04C	C	AUTRES COMPETITIONS NATIONALES ET INTERNATION	-	-	0.00	-	21 101.53	-	-	C	0.00			
CG04P	P	AUTRES COMPETITIONS NATIONALES ET INTERNATION	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
CG05P	P	ANS - SUBVENTION	-	45 000.00	45 000.00	-	50 000.00	-	50 000.00	P	9 000.00	50 000.00 €		
CG06C	C	COLLECTIFS France - MINIBUS - Charges	-	1 500.00	-1 500.00	-	-	-	1 800.00	C	-1 800.00		-	1 800.00 €
CG06P	P	COLLECTIFS France - MINIBUS - Produits	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
CG07C	C	SOUTIEN SPORTIF HAUT NIVEAU (CIP)	-	4 000.00	-4 000.00	-	100.00	-	2 000.00	C	-2 000.00		-	2 000.00 €
		CG - Total Stage athlètes	-	17 783.00	-16 183.00	-	6 526.23	-	6 330.00		-74 590.00	50 000.00 €	-	56 330.00 €
CH01C	C	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Charges	-	49 950.00	0.00	-	37 647.73	-	54 200.00	C	0.00		-	54 200.00 €
CH01P	P	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Produits	-	34 140.00	0.00	-	58 848.40	-	34 200.00	P	0.00	34 200.00 €		
CH02C	C	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Charges	-	57 860.00	0.00	-	53 808.06	-	48 920.00	C	0.00		-	48 920.00 €
CH02P	P	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Produits	-	37 280.00	0.00	-	45 648.00	-	38 180.00	P	0.00	38 180.00 €		
CH03C	C	COUPE DE France - Charges	-	10 920.00	0.00	-	4 869.17	-	9 590.00	C	0.00		-	9 590.00 €
CH03P	P	COUPE DE France - Produits	-	4 990.00	0.00	-	900.00	-	3 220.00	P	0.00	3 220.00 €		
CH04C	C	AUTRES COMPETITIONS NAT - Charges	-	19 860.00	0.00	-	159 106.13	-	19 860.00	C	0.00		-	19 860.00 €
CH04P	P	AUTRES COMPETITIONS NAT - Produits	-	71 290.00	0.00	-	199 366.70	-	71 290.00	P	0.00	71 290.00 €		
		CH - Total Compétitions de niveau national	-	9 110.00	0.00	-	49 332.61	-	14 320.00		0.00	146 890.00 €	-	132 570.00 €
CI01C	C	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES AD	-	35 500.00	-20 000.00	-	4 834.62	-	-	C	0.00			
CI01P	P	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES AD	-	13 200.00	10 000.00	-	-	-	-	P	0.00			
CI02C	C	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES IE	-	-	0.00	-	229.00	-	11 000.00	C	0.00		-	11 000.00 €
CI02P	P	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES IE	-	-	0.00	-	-	-	2 800.00	P	0.00	2 800.00 €		
CI03C	C	COUPE D'EUROPE INDIVIDUELLES - ECC - Charges	-	7 800.00	-3 600.00	-	3 600.00	-	3 600.00	C	-3 600.00		-	3 600.00 €
CI03P	P	COUPE D'EUROPE INDIVIDUELLES - ECC - Produits	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
CI04C	C	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Charges	-	23 630.00	0.00	-	29 082.57	-	110 330.00	C	-37 800.00		-	110 330.00 €
CI04P	P	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Produits	-	-	0.00	-	4 345.40	-	830.00	P	0.00	830.00 €		
CI10C	C	CHAMPIONNATS D'EUROPE (YEC) -19 ANS - Charges	-	25 000.00	-25 000.00	-	22 908.33	-	-	C	0.00			
CI10P	P	CHAMPIONNATS D'EUROPE (YEC) -19 ANS - Produits	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
CI11C	C	CHAMPIONNATS D'EUROPE DAMES (EWC) - Charges	-	-	0.00	-	61 266.75	-	-	C	0.00			
CI11P	P	CHAMPIONNATS D'EUROPE DAMES (EWC) - Produits	-	-	0.00	-	43 828.00	-	-	P	0.00			
CI12C	C	CHAMPIONNATS D'EUROPE MESSIEURS (EMC) - Charges	-	-	0.00	-	-	-	26 000.00	C	-26 000.00		-	26 000.00 €
CI12P	P	CHAMPIONNATS D'EUROPE MESSIEURS (EMC) - Produits	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
CI13C	C	JEUX MONDIAUX - Charges	-	-	0.00	-	200.00	-	-	C	0.00			
CI13P	P	JEUX MONDIAUX - Produits	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
CI20C	C	CHAMPIONNATS DU MONDE (WIC) - Juniors - Charges	-	-	0.00	-	-	-	-	C	0.00			
CI21C	C	EUROPEEN YOUTH LIVECAME TOURNAMENT (EYLT) - Charges	-	-	0.00	-	-	-	41 000.00	C	-41 000.00		-	41 000.00 €
CI21P	P	EUROPEEN YOUTH LIVECAME TOURNAMENT (EYLT) - Produits	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
CI22P	P	SUBVENTION ANS	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
		CI - Total Compétitions de niveau international	-	78 730.00	-38 600.00	-	73 947.87	-	188 300.00		-166 400.00	3 630.00 €	-	191 930.00 €
DB01C	C	PERCEAGE - Charges	-	3 700.00	-3 700.00	-	-	-	1 600.00	C	-1 600.00		-	1 600.00 €
DB01P	P	PERCEAGE - Produits	-	10 000.00	10 000.00	-	850.00	-	1 600.00	P	1 600.00	1 600.00 €		
DB02C	C	FORMATION ENCADREMENT - Charges	-	2 200.00	0.00	-	336.26	-	2 000.00	C	0.00		-	2 000.00 €
DB02P	P	FORMATION ENCADREMENT - Produits	-	8 570.00	6 400.00	-	360.00	-	2 170.00	P	0.00	2 170.00 €		
DB03C	C	FORMATIONS TECHNIQUES - Charges	-	-	0.00	-	-	-	-	C	0.00			
DB03P	P	FORMATIONS TECHNIQUES - Produits	-	-	0.00	-	7 850.00	-	-	P	0.00			
DB04C	C	AUTRES FORMATIONS - Charges	-	4 500.00	-3 500.00	-	60.00	-	1 000.00	C	0.00		-	1 000.00 €
DB04P	P	AUTRES FORMATIONS - Produits	-	8 900.00	3 900.00	-	6 364.00	-	4 750.00	P	0.00	4 750.00 €		
DB05C	C	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Charges	-	-	0.00	-	-	-	-	C	0.00			
DB05P	P	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Produits	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
DB10P	P	ANS - SUBVENTION	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			
DB11C	C	FONCTIONNEMENT - Charges	-	8 500.00	-8 500.00	-	2 018.74	-	2 000.00	C	-2 000.00		-	2 000.00 €
DB11P	P	FONCTIONNEMENT - Produits	-	-	0.00	-	63.28	-	-	P	0.00			
DB12C	C	FORMATION - VACATIONS INTERVENANTS PEDAGOGI	-	5 200.00	-5 200.00	-	-	-	1 500.00	C	-1 500.00		-	1 500.00 €
DB12P	P	FORMATION - VACATIONS INTERVENANTS PEDAGOGI	-	-	0.00	-	-	-	-	P	0.00			

	DB - Total formations	3 370.00	-600.00	13 072.28	420.00	-3 500.00	8 520.00 €	- 8 100.00 €
	Total Charges	- 1 984 716.55		-1 378 408.62	- 1 331 222.03		1 234 967.00 €	- 1 331 222.03 €
	Total Produits	1 935 337.00		1 472 385.62	1 234 967.00			
	Prélèvement sur le fonds de réserve	- 49 379.55		93 957.00			Résultat	
				- 96 255.03		-184 864.03	- 96 255.03	
							Variation résultat 2024/projet 2025	- 184 864.03

en milliers euros

Autres produits	-30	
Personnel	-27	
Charges courantes	-52	dont LEXER 43 KE
Aides	-18	
Stages athlètes	0	
Compétitions nationales	-34	
Compétitions internationales	-103	
Formations	-12	
TOTAL	-276	
Licences et affiliations	21	
Commissions	35	
Certifications	15	
Équipement	4	
Pôle France	5	
TOTAL	80	

Ecart justifié entre REEL 2024 et BUDGET 2025	-196
---	------